

# **PROCES VERBAL DE CONSTAT**

**SCP N. de ARRIBA - T. DEMEY  
C. AMIOT & M. SALLARD  
Huissiers de Justice Associés**

24, rue Saint Thomas  
BP 924  
27009 - EVREUX CEDEX  
Site : [www.hdj27.fr](http://www.hdj27.fr)  
[contact@hdj27.fr](mailto:contact@hdj27.fr)  
Tél. : 02 32 33 06 70



**Nathalie de ARRIBA - Thibaut DEMEY -  
Clara AMIOT – Marine SALLARD**

**Huissiers de Justice associés  
24 Rue Saint Thomas B.P. 924  
27009 EVREUX CEDEX**

**Tél : 02.32.33.06.70 - Télécopie : 02.32.62.42.47**

**contact@hdj27.fr**

**www.hdj27.fr**

**Cpt aff art 64 : CDC 0000321509 R**

**PREMIERE EXPEDITION**

**PROCES VERBAL DE  
DESCRIPTION**

**21 JUIN 2022**



**Nathalie de ARRIBA - Thibaut DEMEY -  
Clara AMIOT - Marine SALLARD**  
Huissiers de Justice associés  
24 Rue Saint Thomas B.P. 924  
27009 EVREUX CEDEX  
Tél : 02.32.33.06.70 - Télécopie : 02.32.62.42.47  
contact@hdj27.fr  
www.hdj27.fr  
Cpt aff art 64 : CDC 0000321509 R

**PREMIERE EXPEDITION**

# **PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX  
LE VINGT-ET-UN JUIN**

**A LA REQUETE DE :**

**La société CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme à conseil d'administration, au capital de 1.331.400.718,00 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 542 029 848, ayant son siège à PARIS – 75013, 182, Avenue de France, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,**

Je, **Marine SALLARD**, membre de la **Société Civile Professionnelle « Nathalie de ARRIBA, Thibaut DEMEY, Clara AMIOT et Marine SALLARD »**, **Huissiers de Justice Associés près le Tribunal Judiciaire d'EVREUX** y demeurant 24, rue Saint Thomas, soussignée,

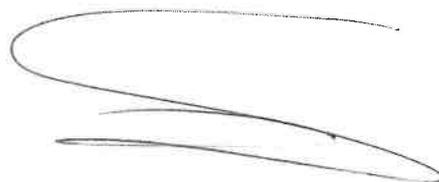
Procédant en exécution de l'Article R 322-1 du code des procédures civiles d'exécution à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires et complémentaires à ceux contenus dans le commandement de payer valant saisie immobilière.

Agissant en vertu de la copie exécutoire d'un acte notarié reçu le 16 septembre 2006 par Maître Henri GODARD, notaire à EVREUX (27), contenant un prêt « NOUVEAU PRET A 0 % » d'un montant de 21.500,00 euros et un prêt « FONCIER OBJECTIF » d'un montant de 178.900,00 euros consentis par le CREDIT FONCIER DE FRANCE à Monsieur [REDACTED] et à Madame [REDACTED] en vue de l'acquisition d'un bien immobilier, pour lesquels Monsieur [REDACTED] et Madame [REDACTED] sont redevables auprès de la société CREDIT FONCIER DE FRANCE.

Me suis rendue ce jour commune de SAINT AUBIN SUR GAILLON – 27600, 10 Bis, Rue des Bruyères, à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens immobiliers qui y sont situés et qui appartiennent à Monsieur [REDACTED] demeurant à [REDACTED] [REDACTED] à [REDACTED] [REDACTED] demeurant à [REDACTED] [REDACTED], dont la requérante se propose de poursuivre l'expropriation en la forme de droit.

Là étant en présence de Monsieur [REDACTED], j'ai pu constater ce qui suit :

Le bien immobilier à décrire est situé sur la commune de SAINT AUBIN SUR GAILLON – 27600, 10 Bis, Rue des Bruyères cadastrés section AE numéro 325.



Tel ou surplus que lesdits biens et droits immobiliers existent, s'étendent, se poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances, appartenances et dépendances, communauté et mitoyenneté, droits de jour, vue, passage et autres droits actifs quelconques y attachés, sans aucune exception, ni réserve.

Le bien immobilier à décrire appartient à Monsieur [REDACTED] et à Madame [REDACTED] pour les avoir acquis de Madame [REDACTED] [REDACTED] suivant acte de vente du 16 septembre 2006 de Maître Henri GODARD, notaire à EVREUX, publié au Service de la Publicité Foncière d'EVREUX le 06 novembre 2006 sous les références 2704P04 volume 2006 P n°3211.

Le bien immobilier est constitué d'une maison à usage à usage d'habitation avec terrain. Ils sont occupés par Monsieur [REDACTED].

Le chauffage de la maison d'habitation principale est assuré par des radiateurs électriques. La maison est équipée d'un ballon d'eau chaude.

La maison est pourvue d'une fosse septique.

La maison d'habitation principale est constituée :

- Au rez-de-chaussée : un salon, une salle de séjour ouverte sur une cuisine, une arrière-cuisine, un couloir de dégagement, des toilettes, une chambre, une salle de bains, un garage,
- A l'étage : une pièce palière, trois chambres, une salle de bains et des toilettes.

Terrasse.

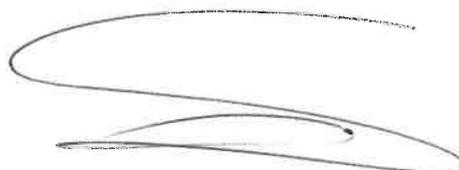
Jardin.

La superficie des lieux est décrite dans les diagnostics immobiliers.

### **I. EXTERIEUR MAISON D'HABITATION (Photos n° 01 à 48) :**

On accède à la propriété par un portail métallique électrique, à deux vantaux ainsi que par un portillon métallique munie d'une poignée.

Les façades de la maison sont recouvertes d'un crépi beige avec modénature autour des portes-fenêtres et de l'entrée.



En continuité du portail, présence d'une dalle de béton fissurée en plusieurs endroits qui mène jusqu'à la porte d'entrée de la maison d'habitation. Au centre de cette dalle, présence d'un espace recouvert de galets.

Le long de la façade avant de la maison d'habitation, présence d'une grille d'évacuation dans la dalle béton pour l'évacuation des eaux pluviales

Sur la gauche de cette dalle béton est édifié un muret en crépi beige surmonté de carreaux de faïence. Sur ce muret sont fixées trois lanternes.

A droite de la dalle béton, le terrain est partiellement gravillonné.

Le terrain autour de la maison d'habitation est en herbes.

Au fond du terrain, présence d'un abri de jardin édifié sur une dalle béton.

En mur pignon à droite, présence d'une allée en dalle béton jouxtant le mur.

Les clôtures en limites séparatives de propriétés en murs pignon et façade arrière sont grillagées fixées sur poteaux béton ancien.

Le terrain en herbes comprend plusieurs socles béton décoratifs.

En façade arrière de maison, présence d'une terrasse en dalle béton fissurée en plusieurs endroits avec arrachements. Trois lanternes sont fixées sur la façade arrière.

Présence d'un barbecue en ciment semblant être scellé à la terrasse.

En mur pignon à gauche, présence d'une allée en dalle béton jouxtant le mur.



## **II. INTERIEUR MAISON D'HABITATION (Photos n° 49 à 125) :**

On accède à maison d'habitation par une porte en bois, avec encadrement mouluré, munie d'une partie vitrée en forme d'éventail intacte, d'une poignée et d'une clenche métallique.

### **SALON (Photos n° 49 à 57) :**

On accède directement à une pièce à usage de salon.

Le sol de la pièce est recouvert de carreaux de carrelage.

Les plinthes périphériques sont carrelées.

Les cloisons sont recouvertes d'une peinture de couleur blanche. Présence de plusieurs niches en cloisons.

Le plafond a reçu une peinture de couleur blanche avec des spots encastrés.

Présence d'un système d'alarme.

La pièce est éclairée au jour naturel par une porte-fenêtre en aluminium à deux vantaux coulissants, double vitrage, donnant en façade avant de l'habitation.

Cette porte-fenêtre munie d'une aération est équipée d'un volet roulant électrique dont le coffre est situé à l'intérieur de la pièce.

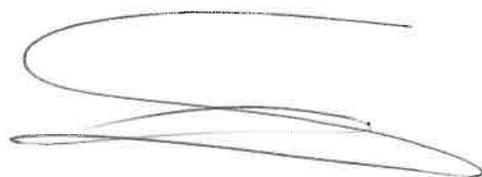
Le salon comprend un petit placard situé sur la cloison donnant derrière l'escalier.

La pièce est pourvue d'installations électriques.

Le salon dessert la salle de séjour, un couloir de dégagement et l'escalier menant à l'étage.

### **SALLE DE SEJOUR (Photos n° 58 à 63) :**

On y accède du salon par une ouverture.



Le sol de la salle séjour est recouvert des mêmes carreaux de carrelage que ceux présents dans le salon.

Les plinthes périphériques sont carrelées.

Les cloisons sont recouvertes d'une peinture de couleur blanche. Une cloison est recouverte d'un papier peint représentant un paysage.

Le plafond a reçu une peinture de couleur blanche avec des spots encastrés.

La salle de séjour est ouverte sur la cuisine.

La pièce est éclairée au jour naturel par une porte-fenêtre en aluminium à deux vantaux coulissants, double vitrage, donnant en façade arrière de l'habitation.

Cette porte-fenêtre munie d'une aération est équipée d'un volet roulant électrique dont le coffre est situé à l'intérieur de la pièce.

La salle de séjour est pourvue d'installations électriques mais n'est pas équipé de chauffage.

La pièce donne sur une cuisine ouverte.

### **CUISINE (Photos n° 64 à 69) :**

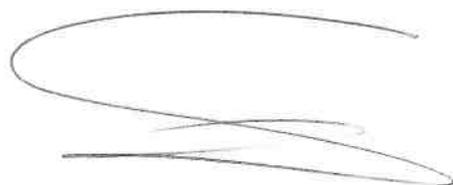
On y accède de la salle de séjour par une ouverture avec un petit muret séparatif. Ce muret est recouvert de pierres de parement recouvertes d'une peinture de couleur blanche côté salon surmonté d'une tablette en bois mélaminé moucheté.

Le sol est recouvert des mêmes carreaux de carrelage que ceux présents dans la salle de séjour et le salon.

Présence de plinthes périphériques.

Les cloisons ont reçu une peinture et comprend deux niches sur la cloison donnant sur l'extérieur.

Le plafond a reçu une peinture de couleur blanche avec spots encastrés. Présence d'une aération VMC.



La cuisine est éclairée au jour naturel par une fenêtre d'une fenêtre en aluminium, à deux vantaux coulissants, double vitrage donnant en façade arrière de l'habitation.

La porte-fenêtre est équipée d'un volet roulant électrique.

Une porte à encadrement mouluré dénuée de plaque de propreté et de béquille donne dans le salon, vers l'entrée de la maison.

Derrière le muret séparatif se situe un premier plan de travail dans lequel est encastré un évier à deux bacs, muni d'un égouttoir.

Sous ce plan de travail sont situés plusieurs placards de rangement.

Au-dessus de ce plan de travail, présence d'une crédence en carreaux de faïence de couleur verte.

Face à ce plan de travail est situé un second plan de travail de même composition, en bois mélaminé moucheté, en forme de L.

Sous ce plan de travail et au-dessus, sont situés plusieurs placards de rangement en bois. La crédence est carrelée de couleur verte.

La cuisine est pourvue d'installations électriques et n'est pas équipée de système de chauffage.

### **ARRIERE-CUISINE (Photos n° 70 à 74) :**

De la cuisine, on accède à l'arrière-cuisine par une porte en bois avec encadrement mouluré munie d'une clenche stylisée.

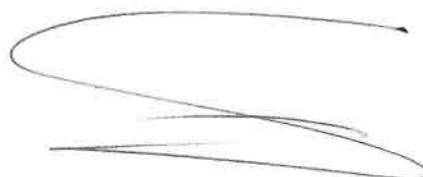
Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Absence de plinthes périphériques.

Les cloisons et le plafond ont reçu une peinture de couleur blanche.

La pièce renferme un ballon d'eau chaude.

L'arrière-cuisine est éclairée au jour naturel par une fenêtre en bois, à simple vantail, double vitrage équipée de fers de protection extérieure.



### **COULOIR DE DEGAGEMENT (Photos n° 75 et 81) :**

Du salon, à droite, on accède à un couloir de dégagement par une porte en bois avec encadrement mouluré, munie d'une clenche stylisée avec serrure.

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Présence de plinthes périphériques sur une partie de la pièce.

Les cloisons ont reçu une peinture de couleur blanche. Je constate que la cloison avant la porte d'accès aux toilettes est constituée de plaques de placoplâtre dont une partie est manquante ; un rail métallique est apparent.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche avec spots encastrés.

Le couloir de dégagement dessert à gauche, les toilettes, à la suite, une salle de bains en travaux; en continuité, le garage et, à droite une chambre.

### **TOILETTES (Photos n° 82 à 92) :**

On y accède à droite du couloir par la première porte à gauche, qui est en bois à encadrement mouluré, munie d'une clenche.

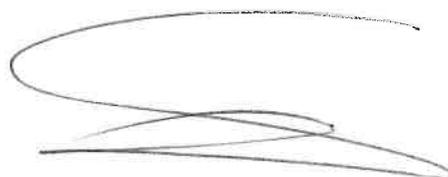
Le sol est recouvert de carreaux de carrelage d'un autre échantillonnage que celui présent dans le couloir de dégagement.

Absence de plinthes périphériques.

Trois cloisons sont recouvertes de carreaux de faïence sur toute la hauteur de celle-ci. La cloison située derrière la cuvette WC a reçu une peinture de couleur blanche.

Le plafond a reçu une peinture de couleur blanche avec un spot encastré. Présence d'une dégradation au niveau du placoplâtre en plafond.

Présence d'un trou au plafond pour accueillir un spot ou une



bouche d'aération.

La pièce comprend une cuvette WC suspendue, avec abattant et couvercle, double chasse.

Au-dessus des toilettes, présence d'un petit placard en bois, à deux portes.

La pièce est pourvue d'installations électriques.

### **SALLE DE BAINS (Photos n° 93 à 98) :**

Du couloir de dégagement, à la suite des toilettes, on accède à gauche, à une salle de bains en cours de travaux, par un encadrement de porte sans porte.

Le sol et les cloisons sont recouverts de carreaux de faïence. Les joints ne sont pas finalisés. Présence de niches en cloisons. A noter qu'une zone au sol, au fond de la pièce, est dépourvue de revêtement.

Le plafond a reçu une peinture de couleur blanche avec spots encastrés.

Absence d'équipement sanitaire étant précisé que les conduits de plomberie et électricité sont en attente.

La pièce est éclairée au jour naturel par une fenêtre en bois, à simple vantail, double vitrage, à vitrage granité.

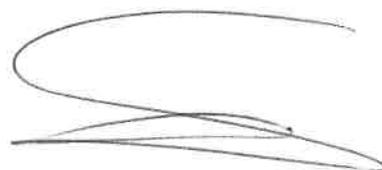
### **CHAMBRE (Photos n° 99 à 107) :**

Du couloir de dégagement, à droite, on accède à une chambre par une porte en bois avec encadrement mouluré.

Le sol est recouvert d'un revêtement type revêtement PVC.

Les cloisons et le plafond a reçu une peinture de couleur blanche. Au plafond, présence de spots encastrés.

La pièce est éclairée au jour naturel par une fenêtre en bois, à



deux vantaux, double vitrage, équipée d'un volet roulant électrique.

La pièce renferme un dressing fermant par des portes en bois mélaminé, coulissantes.

La pièce est pourvue d'installations électriques et est pourvue d'un radiateur électrique.

### **GARAGE (Photos n° 108 à 115) :**

En continuité du couloir de dégagement, on accède à un garage. Au seuil, un carreau de carrelage est cassé.

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les cloisons et le plafond ont reçu une peinture de couleur blanche.

La porte de garage est basculante électrique.

Une porte donne accès au terrain situé en façade arrière de l'habitation.

La pièce renferme le tableau électrique.

### **CAGE D'ESCALIER ET ESCALIER MENANT A L'ETAGE (Photos n° 116 à 122) :**

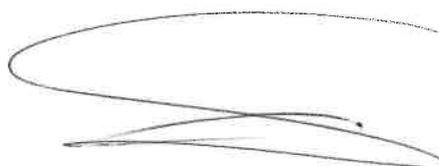
De l'entrée, on accède à l'étage par un escalier en bois, peint de couleur marron.

Un mur soutenant l'escalier est recouvert de briques de parement.

Les cloisons de la cage d'escalier sont peintes en blanc et en marron.

La cloison à gauche, à l'arrivée de l'escalier comporte une ouverture avec vitrages.

Le plafond a reçu une peinture de couleur blanche.



La cage d'escalier est éclairée au jour naturel par une fenêtre en bois, à simple vantail, double vitrage, équipée de fers de protection extérieure.

### **PIECE PALIERE (Photos n° 123 à 131) :**

Le sol est recouvert de parquet flottant.

Les cloisons sont recouvertes d'une peinture de couleur blanche. Face à l'escalier, une cloison est abîmée ; la peinture est arrachée. Une cloison en soupente est peinte de couleur blanche.

Le plafond a reçu une peinture de couleur blanche avec une trappe de visite.

La pièce est pourvue d'installations électriques et est chauffée par un radiateur électrique.

La pièce palière dessert à droite, une chambre.

### **CHAMBRE (Photos n° 132 à 140) :**

De la pièce palière, on y accède à droite par une porte en bois avec encadrement mouluré munie d'une clenche.

Le sol est recouvert de parquet flottant.

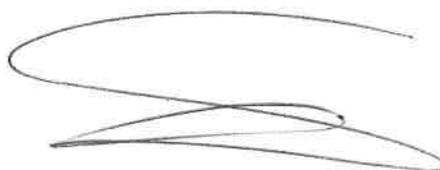
Présence de plinthes périphériques.

Les cloisons sont recouvertes de peinture de couleur blanche, de couleur grise et mauve.

Le plafond a reçu une peinture de couleur blanche.

La pièce est éclairée par une fenêtre de toit de marque VELUX.

La chambre comprend un placard de rangement en bois mélaminé blanc fermant par quatre portes coulissantes.



La pièce est pourvue d'installations électriques.

### **CHAMBRE (Photos n° 141 à 148) :**

De la pièce précédente, en continuité, on accède à une autre chambre par une porte en bois avec encadrement mouluré munie d'une clenche.

Le sol est recouvert de parquet flottant.

Présence de plinthes périphériques.

Les cloisons sont recouvertes de peinture de couleur blanche, de couleur grise.

Le plafond a reçu une peinture de couleur blanche.

La pièce est éclairée par une fenêtre de toit de marque VELUX.

La chambre comprend un placard de rangement en bois mélaminé blanc fermant par quatre portes coulissantes.

La pièce est pourvue d'installations électriques et est chauffée par un radiateur électrique.

### **SALLE DE BAINS (Photos n° 149 à 160) :**

De la pièce palière, on accède à la salle de bains par une porte en bois peinte de couleur blanche.

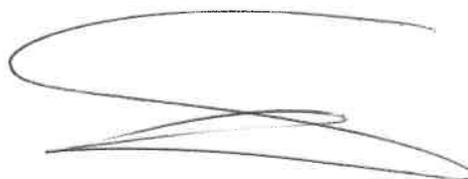
Le sol est recouvert d'un revêtement type PVC.

Les cloisons sont recouvertes de carreaux de faïence avec une frise en partie médiane.

Une cloison en soupente est peinte de couleur blanche.

Le plafond a reçu une peinture de couleur blanche. Présence d'une aération VMC.

La pièce comprend un meuble vasque avec deux vasques. En partie basse, le meuble comprend des placards.



Au-dessus du meuble vasque, présence d'un miroir.

La salle de bains est équipée d'une douche.

Présence d'un radiateur sèche-serviette.

La pièce est éclairée au jour naturel par une fenêtre de toit de marque VELUX.

La pièce est pourvue d'installations électriques.

### **TOILETTES (Photos n° 161 à 167) :**

A gauche de la salle de bains, on accède à des toilettes par une porte en bois peinte de couleur blanche muni d'un encadrement mouluré.

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Deux cloisons sont recouvertes de carreaux de faïence sur toute la hauteur. Le reste des cloisons a reçu une peinture.

La pièce comprend une cuvette WC suspendue avec double chasse fixée sur un socle.

La pièce est équipée d'un lave-mains.

La pièce est pourvue d'installations électriques.

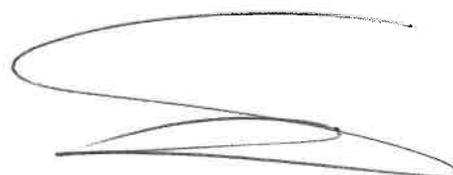
### **CHAMBRE (Photos n° 168 à 176) :**

De la pièce palière, on accède à une chambre par une porte en bois peinte de couleur blanche muni d'un encadrement mouluré.

Le sol est recouvert de parquet flottant.

Présence de plinthes périphériques.

Les cloisons sont recouvertes de peinture de couleur blanche et de couleur taupe.



Le plafond a reçu une peinture de couleur blanche avec spots encastrés.

La pièce est éclairée par une fenêtre de toit de marque VELUX.

La chambre comprend un premier placard de rangement en bois mélaminé blanc fermant par quatre portes coulissantes et un second placard de rangement en bois mélaminé blanc fermant par deux portes coulissantes.

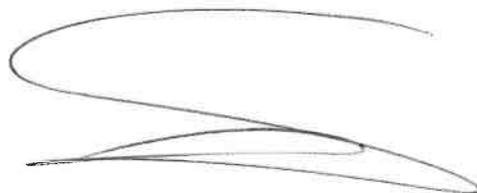
Au-dessus du second placard de rangement, présence d'un placard en bois fermant par une porte.

La pièce est pourvue d'installations électriques.

Afin d'illustrer les présentes constatations, j'ai pris cent-soixante-seize photographiques qui seront et demeureront annexés au présent procès-verbal de constat après avoir été certifiés conformes par moi.

N'ayant plus rien à constater que ce que dessus, j'ai clos le présent procès-verbal que j'ai rédigé sur quinze feuilles de même format et signé.

**DONT ACTE. SOUS TOUTES RESERVES.**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and curves, positioned at the bottom center of the page.

**COUT : DEUX CENT SOIXANTE QUATORZE EUROS ET TRENTE TROIS CENTIMES, dont QUATORZE EUROS ET QUATRE VINGT NEUF CENTIMES pour l'Enregistrement et QUARANTE CINQ EUROS ET SOIXANTE DOUZE CENTIMES pour le Trésor Public.**

Coût du présent acte détaillé en Euros

Emolument :	220.94
Transport:	7.67
Total H.T :	228.61
TVA 20 % :	45.72
Total T.T.C	272.20

**Me Marine SALLARD**

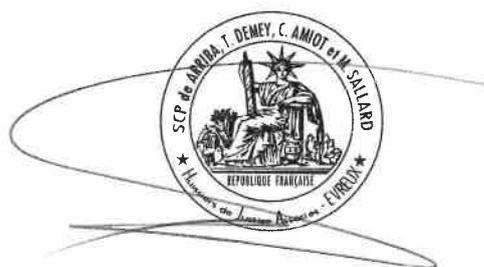


Photo n°01



Photo n°02



Photo n°03



Photo n°04

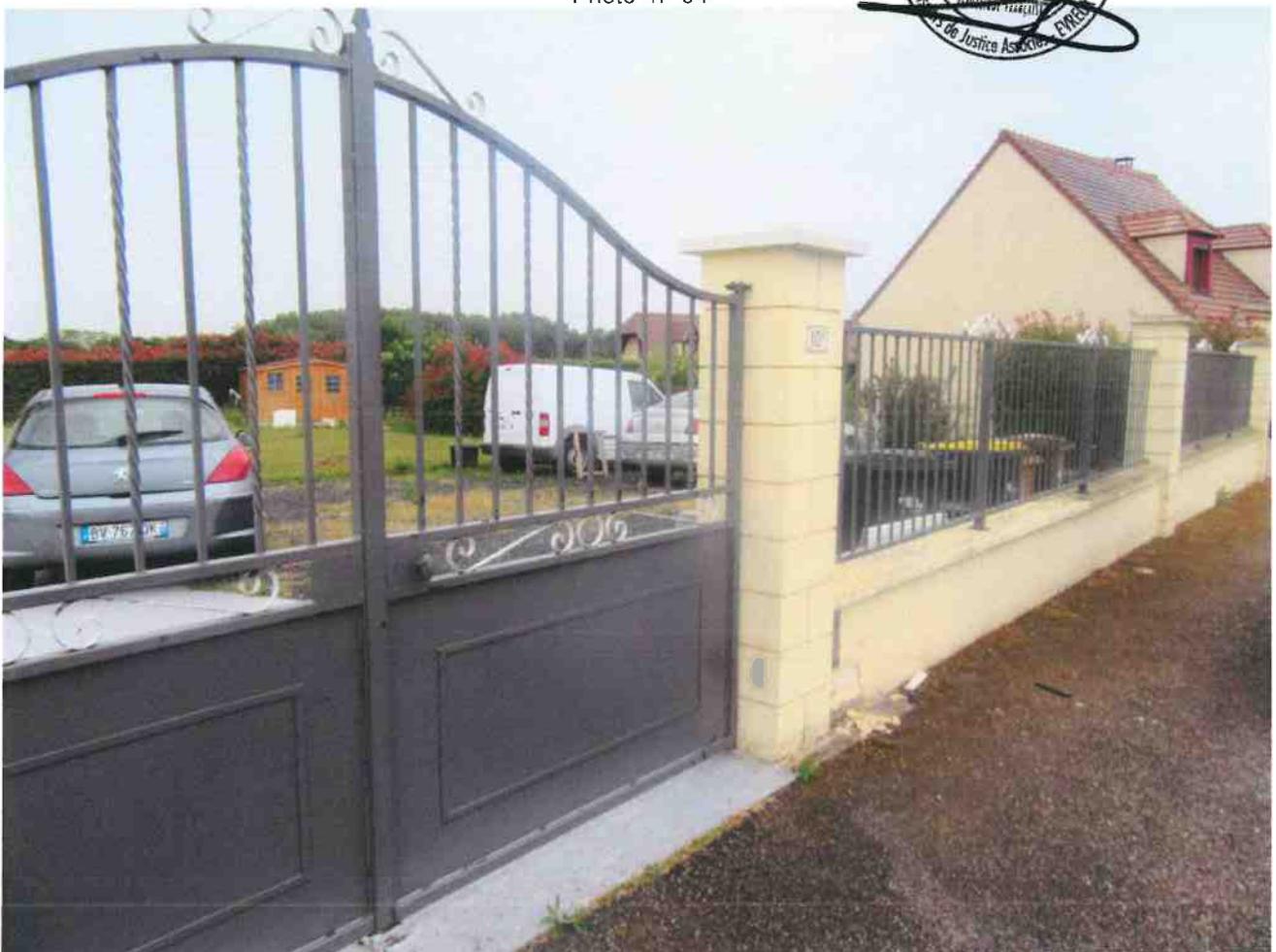


Photo n°05



Photo n°06



Photo n°07



Photo n°08



Photo n°09



Photo n°10



Photo n°11



Photo n°12



Photo n° 13



Photo n° 14



Photo n° 15



Photo n° 16



Photo n° 17



Photo n° 18



Photo n°19



Photo n°20



Photo n°21



Photo n°22



Photo n°23



Photo n°24



Photo n°25



Photo n°26



Photo n°27



Photo n°28



Photo n° 29



Photo n° 30



Photo n°31



Photo n°32



Photo n° 33



Photo n° 34

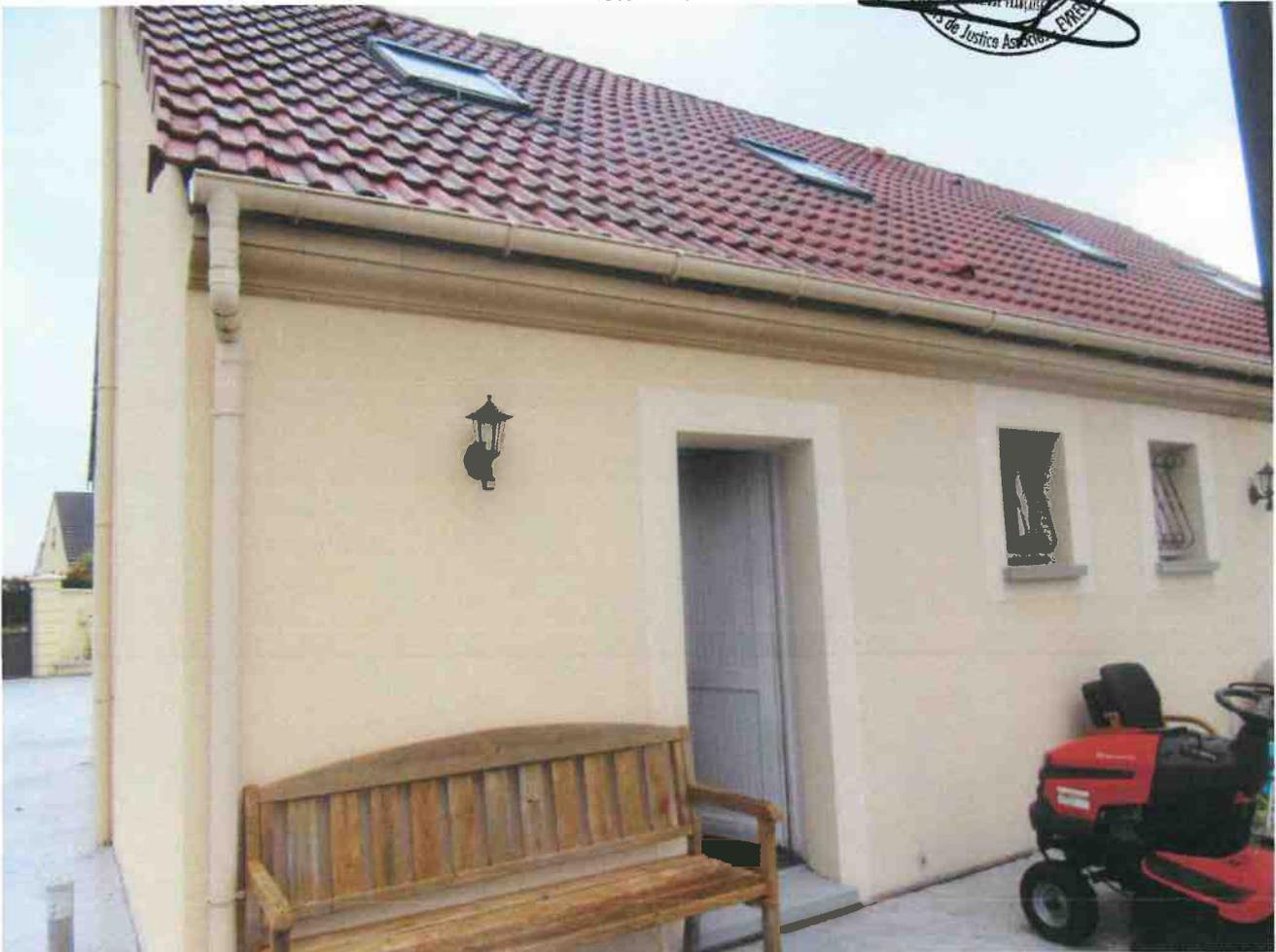


Photo n°35



Photo n°36



Photo n°37



Photo n°38



Photo n° 39



Photo n° 40



Photo n° 41



Photo n° 42



Photo n°43

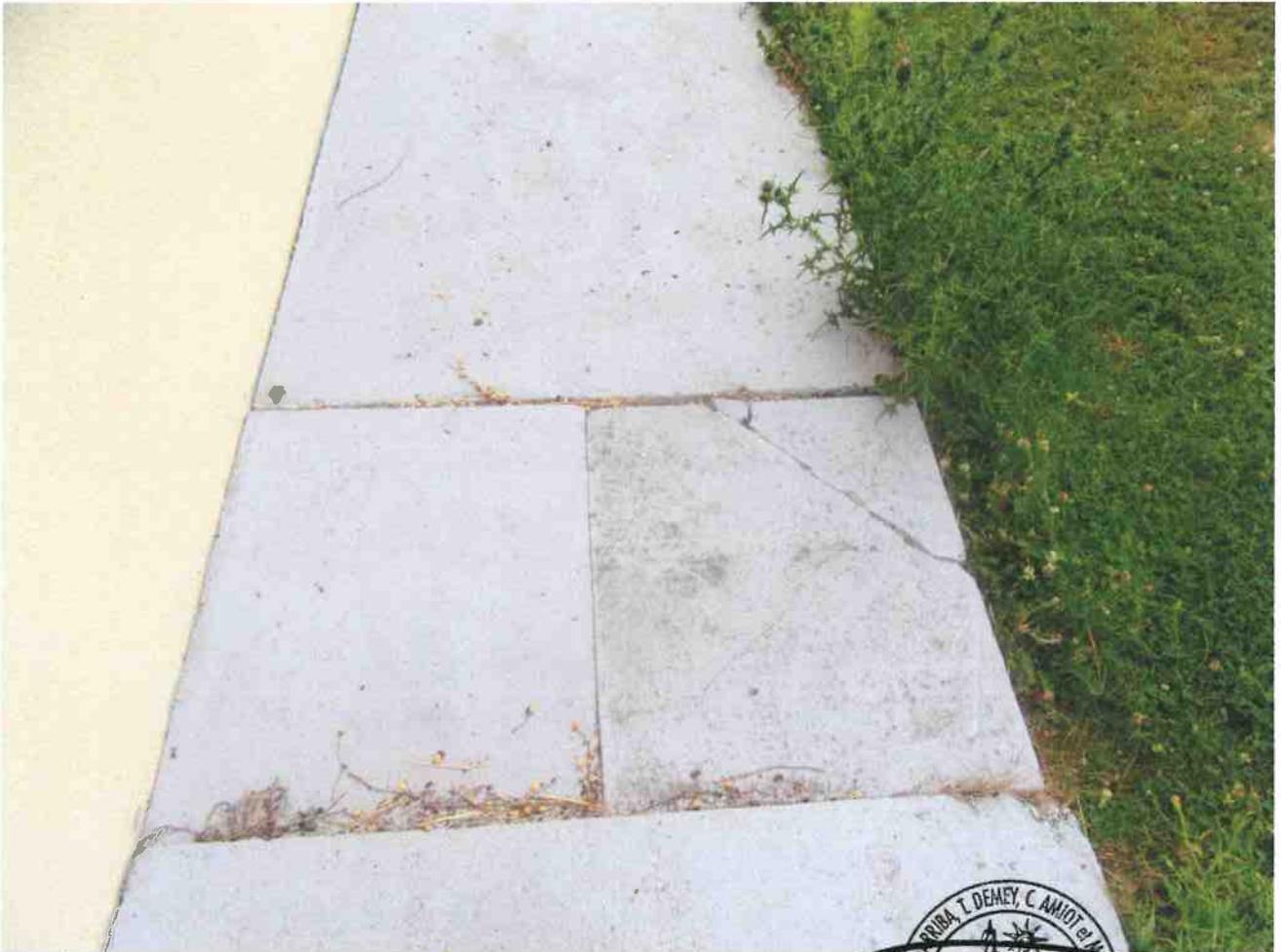


Photo n°44



Photo n°45



Photo n°46



Photo n°47



Photo n°48

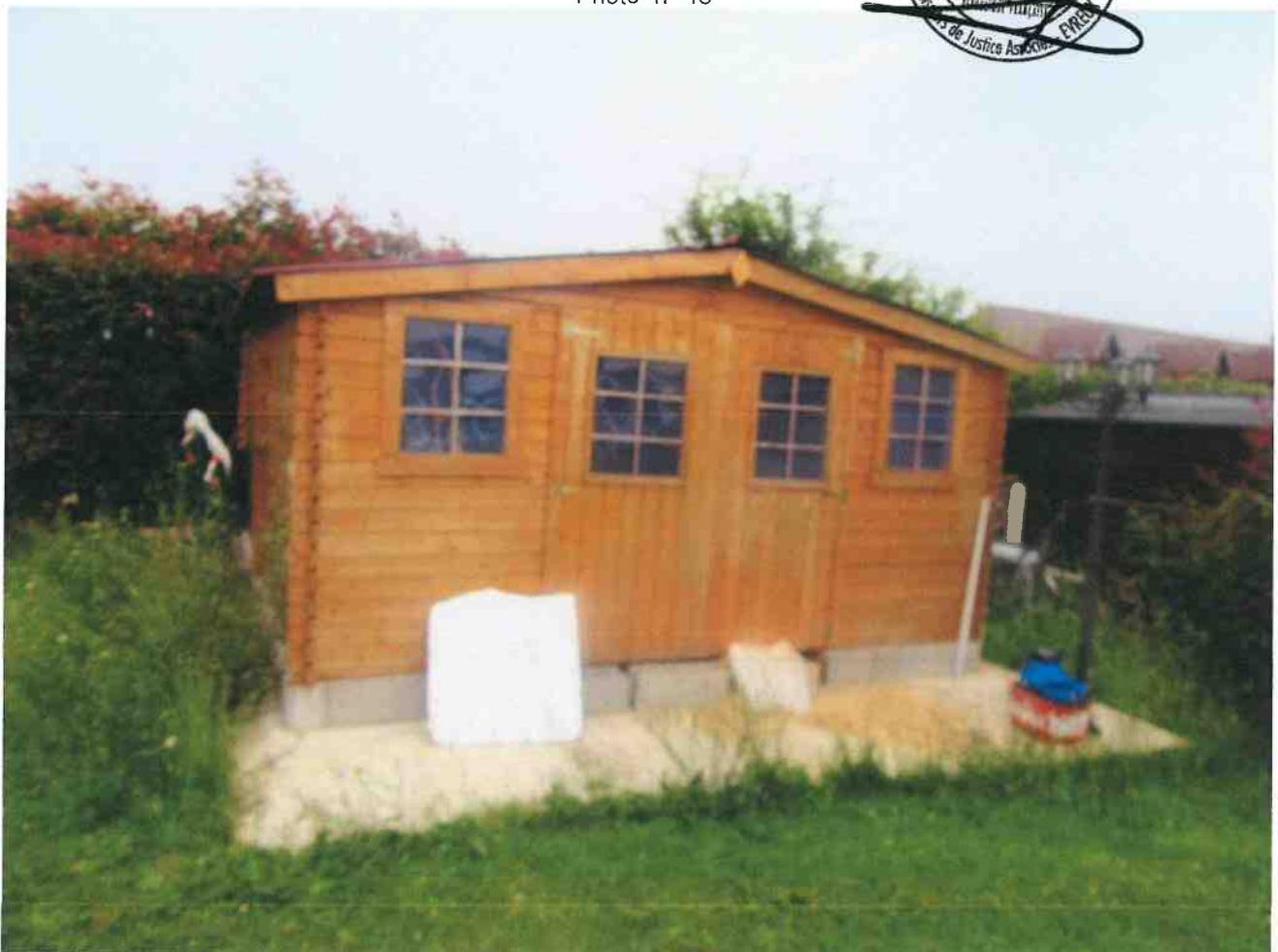


Photo n°49

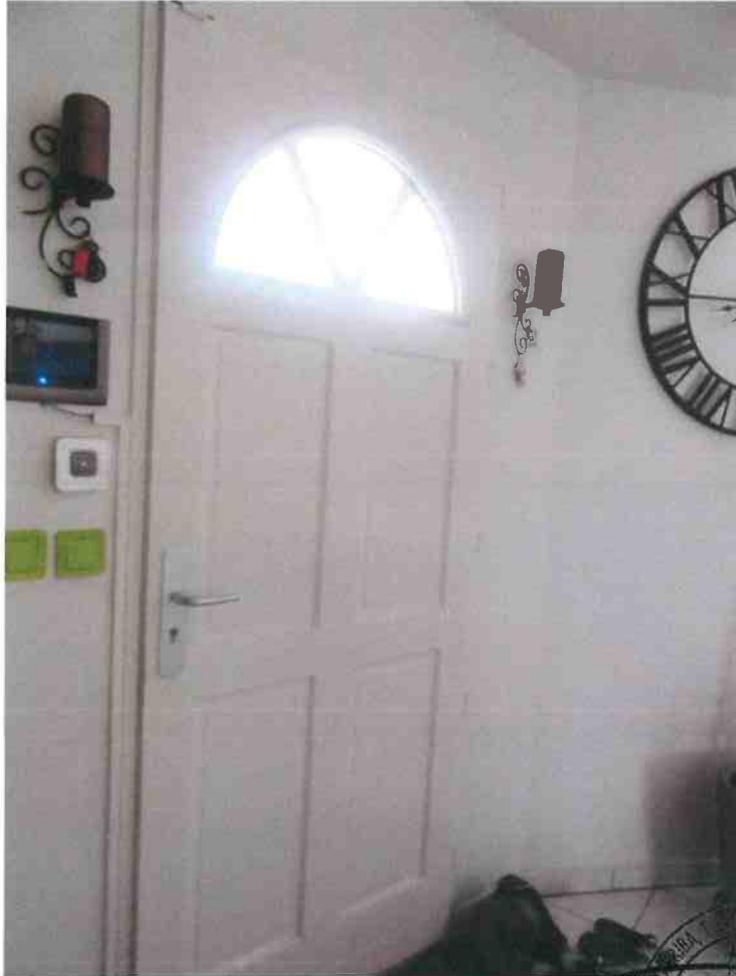


Photo n°50

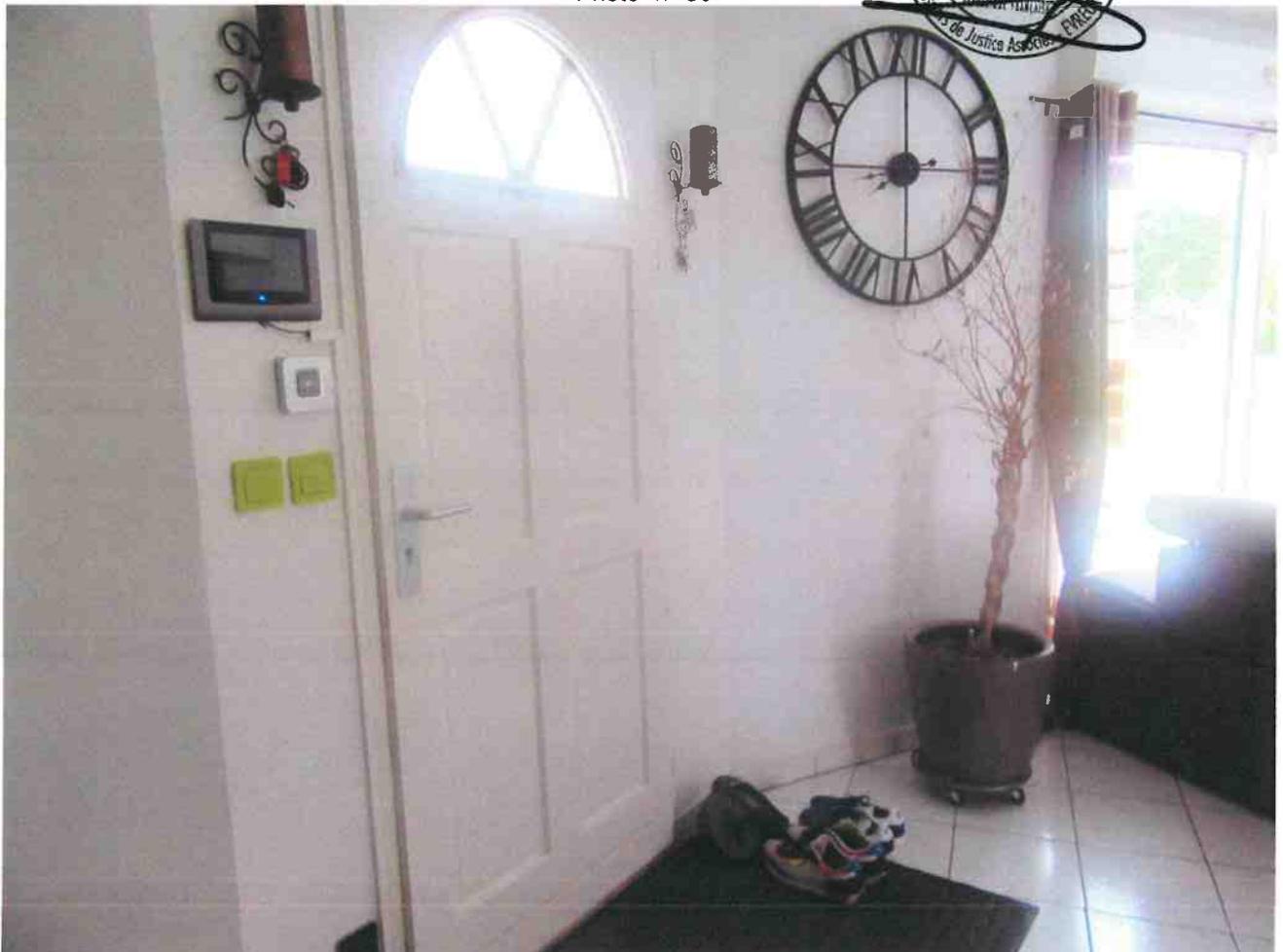


Photo n°51



Photo n°52



Photo n° 53

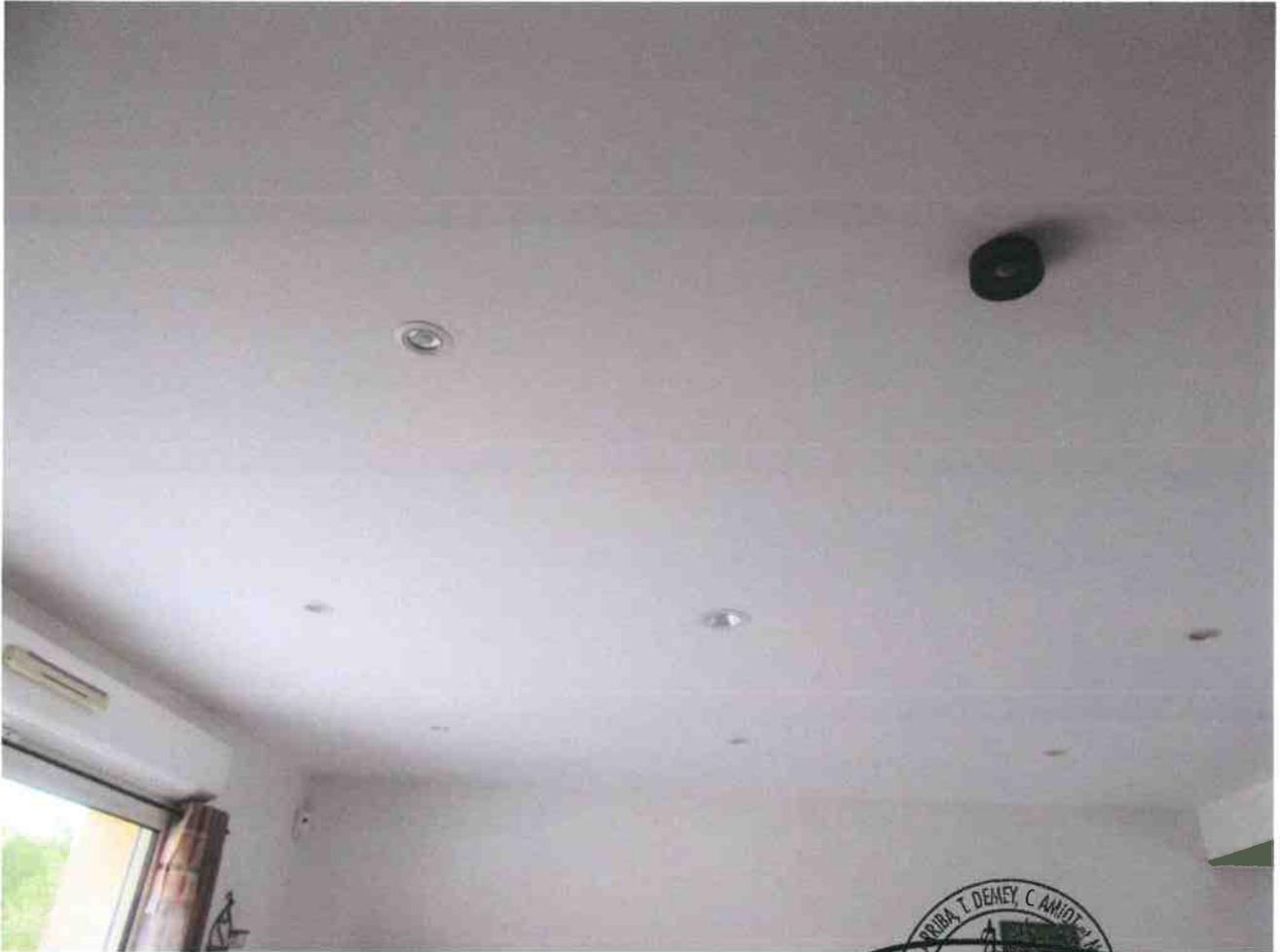


Photo n° 54

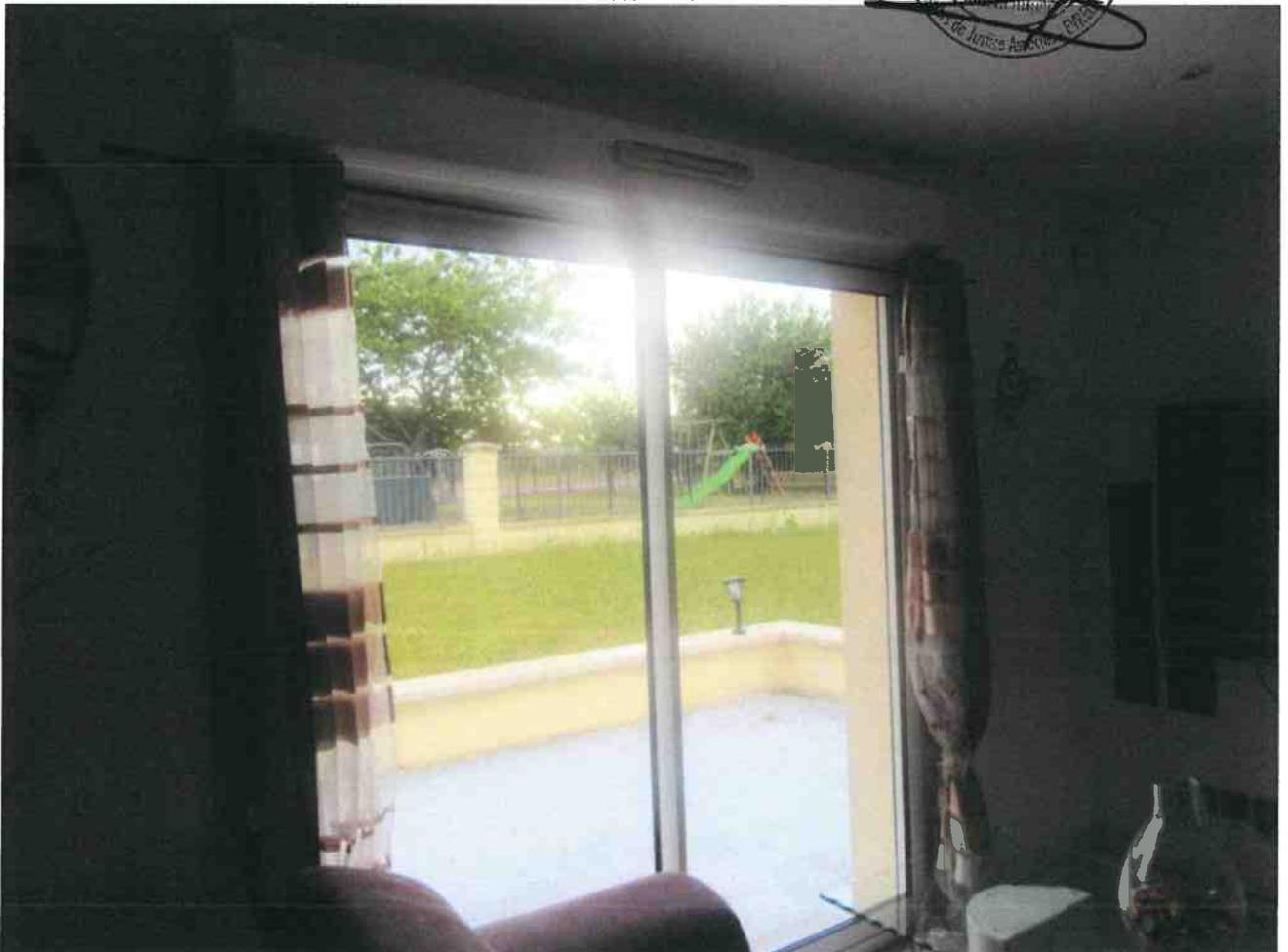


Photo n° 55



Photo n° 56



Photo n°57

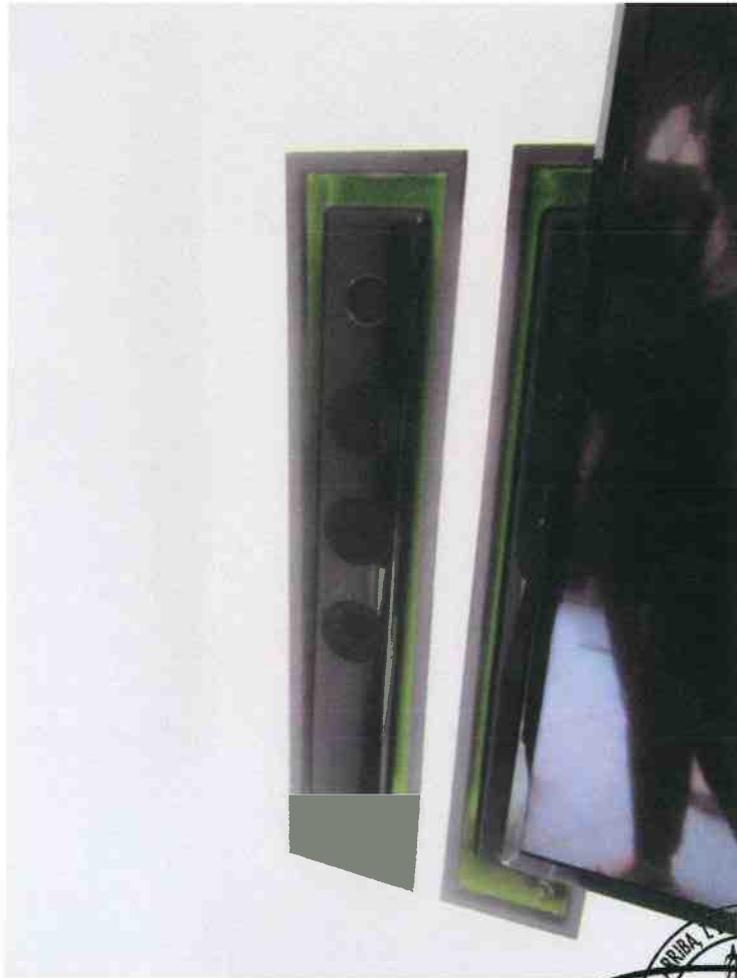


Photo n° 58



Photo n° 59



Photo n° 60



Photo n°61



Photo n°62

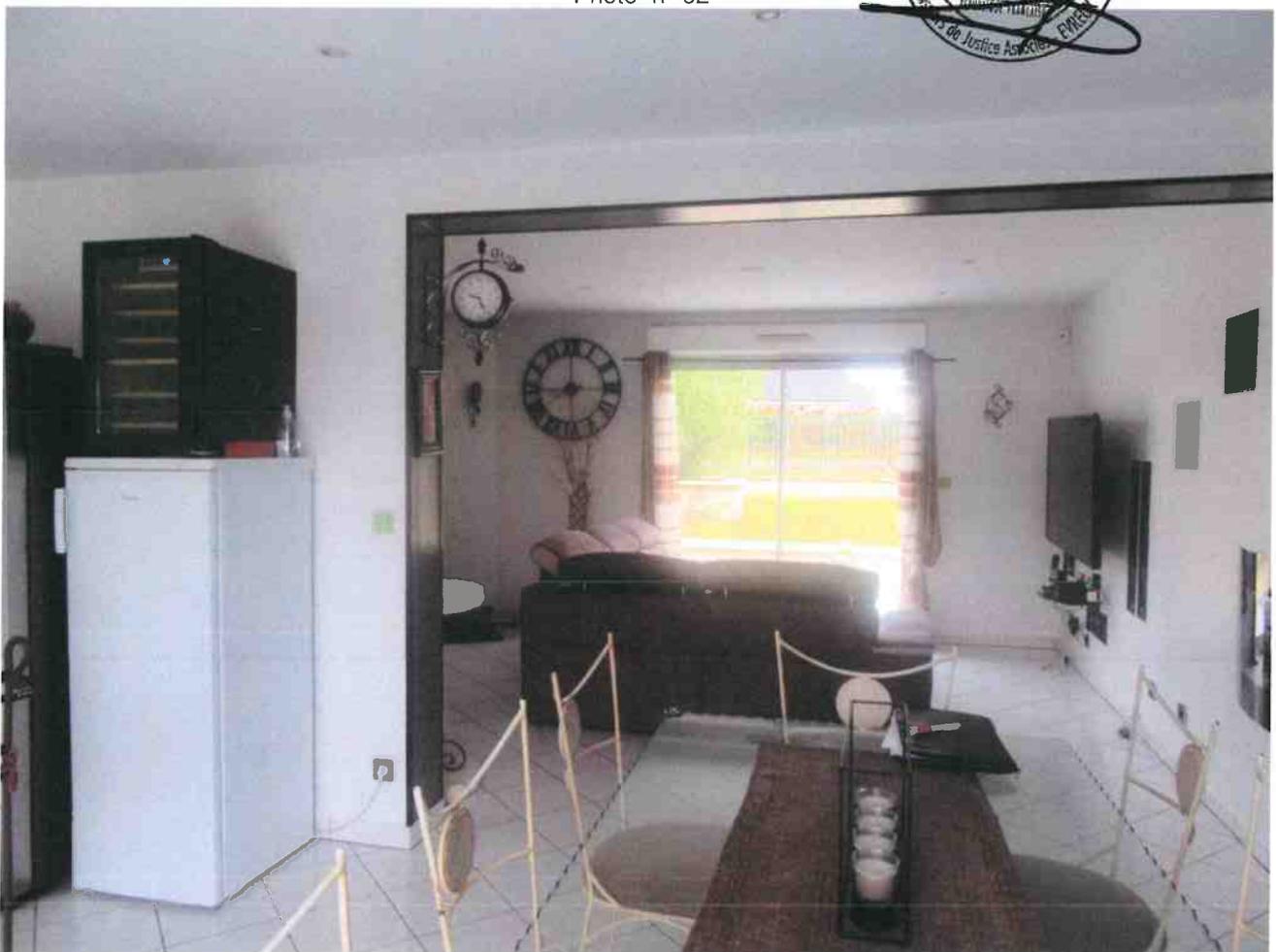


Photo n°63

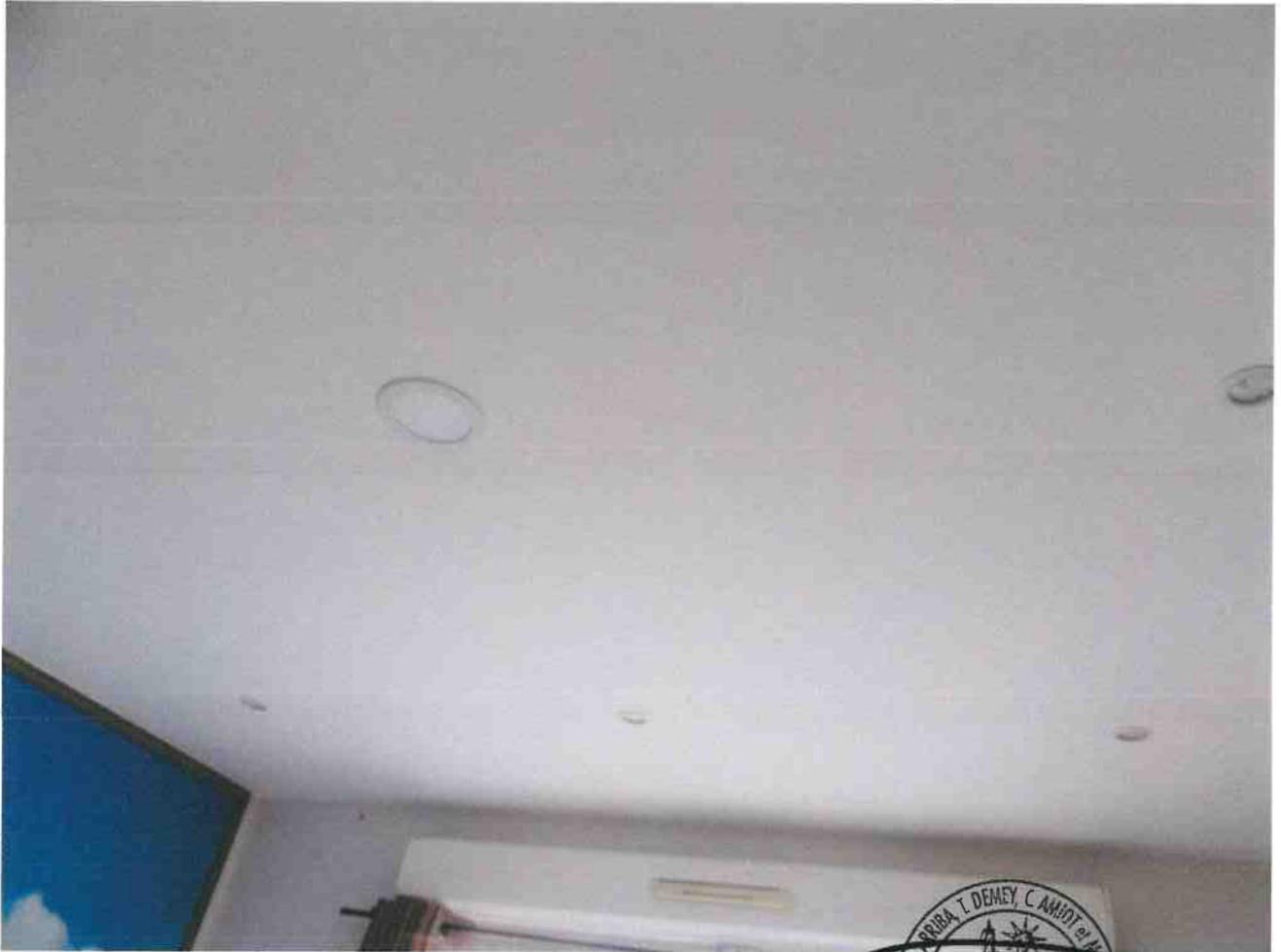


Photo n°64



Photo n°65



Photo n°66



Photo n° 67

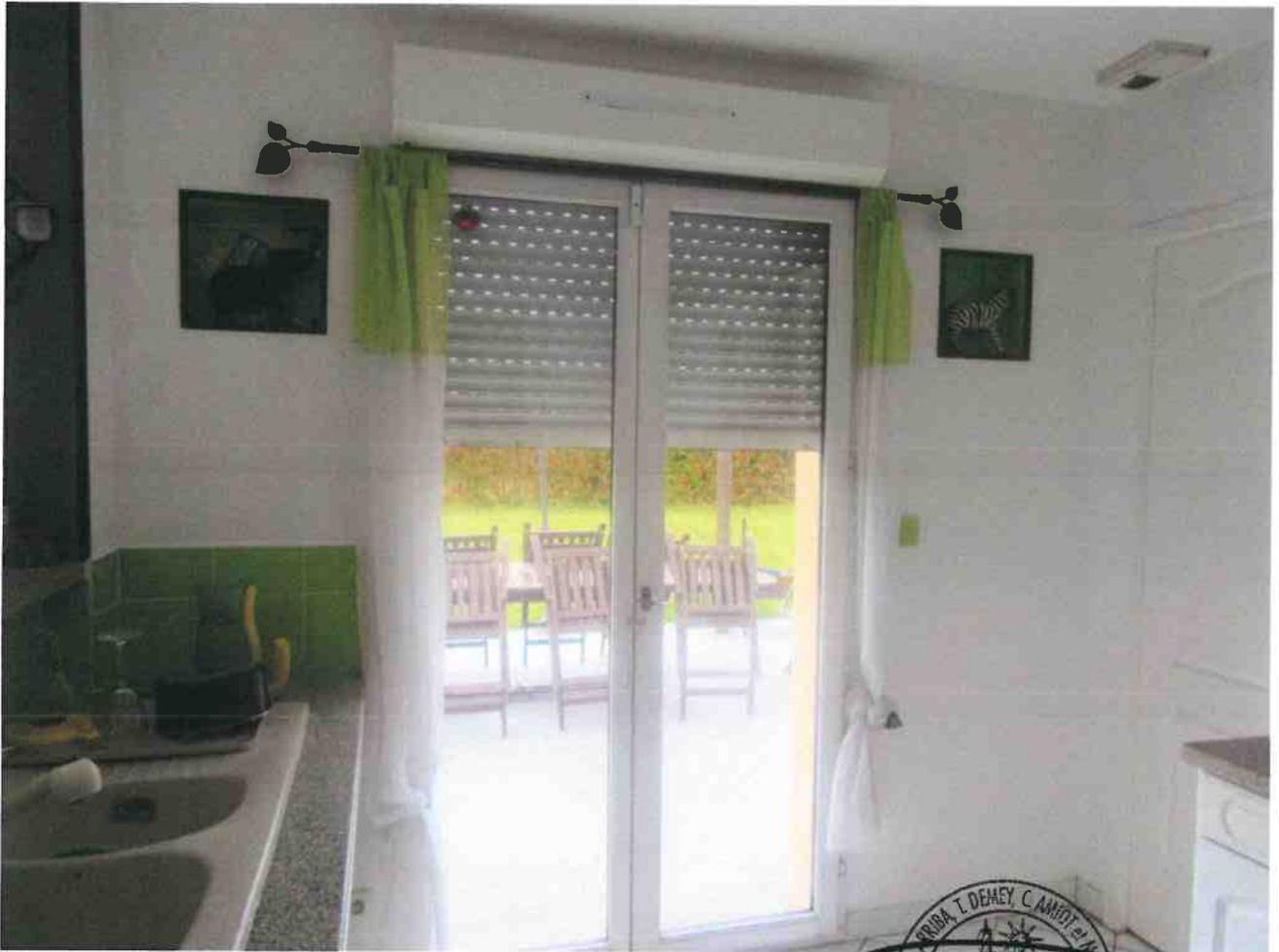


Photo n° 68



Photo n°69



Photo n°70



Photo n°71



Photo n°72



Photo n°73



Photo n°74



Photo n°75



Photo n°76



Photo n°77



Photo n°78



Photo n°79



Photo n°80



Photo n°81



Photo n°82



Photo n°83



Photo n°84



Photo n°85



Photo n°86



Photo n° 87



Photo n° 88

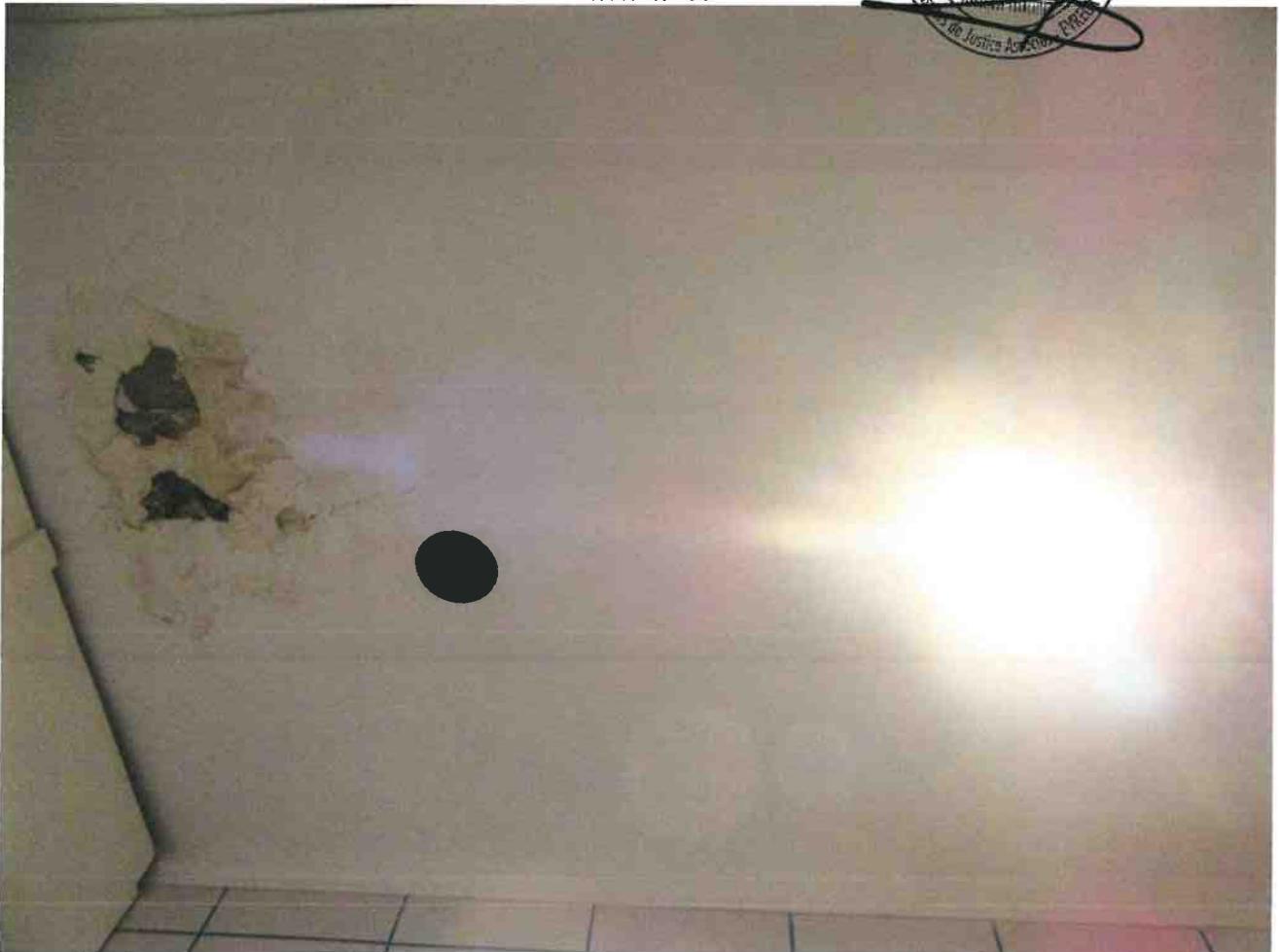


Photo n°89



Photo n°90

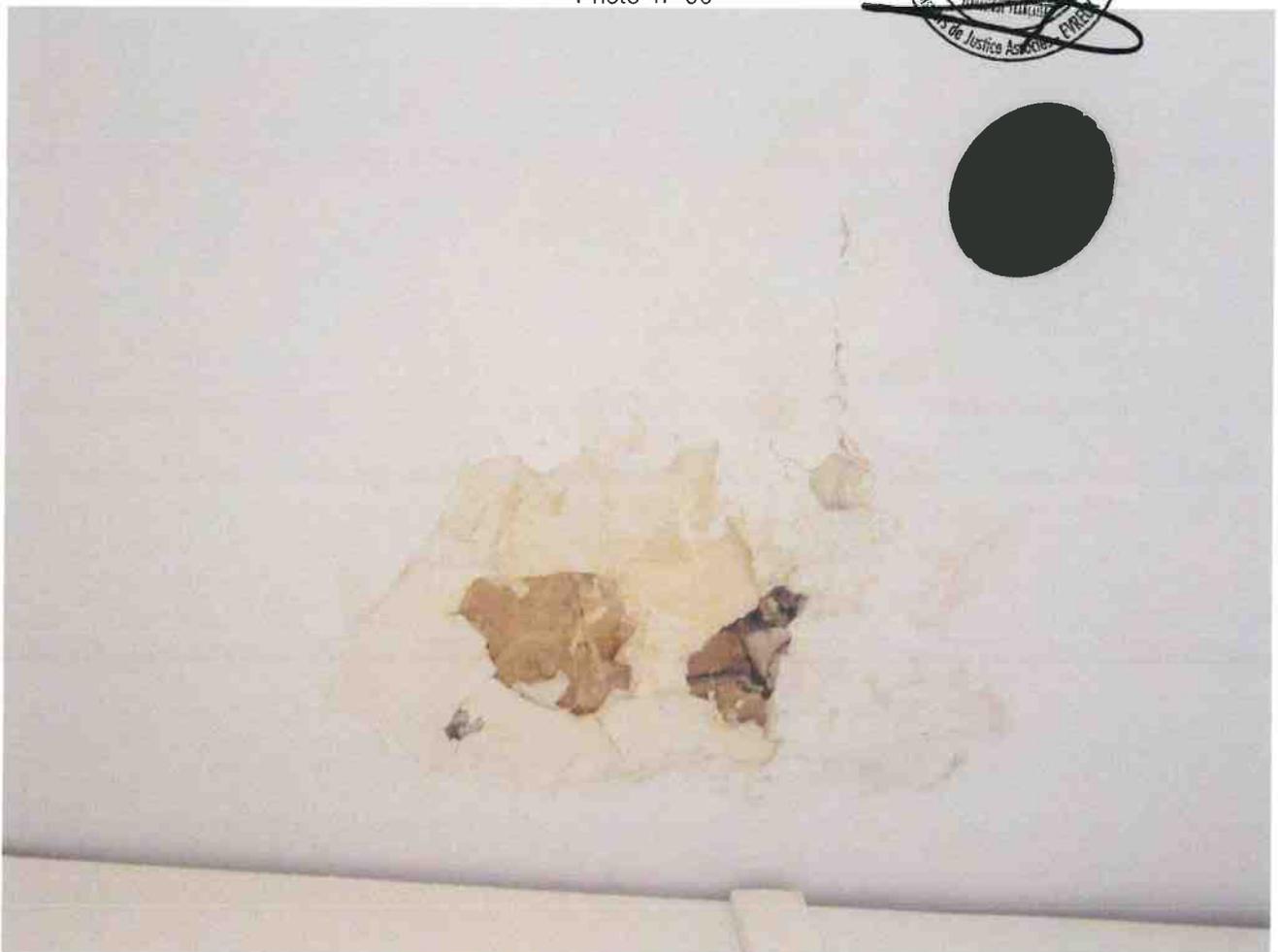


Photo n°91



Photo n°92

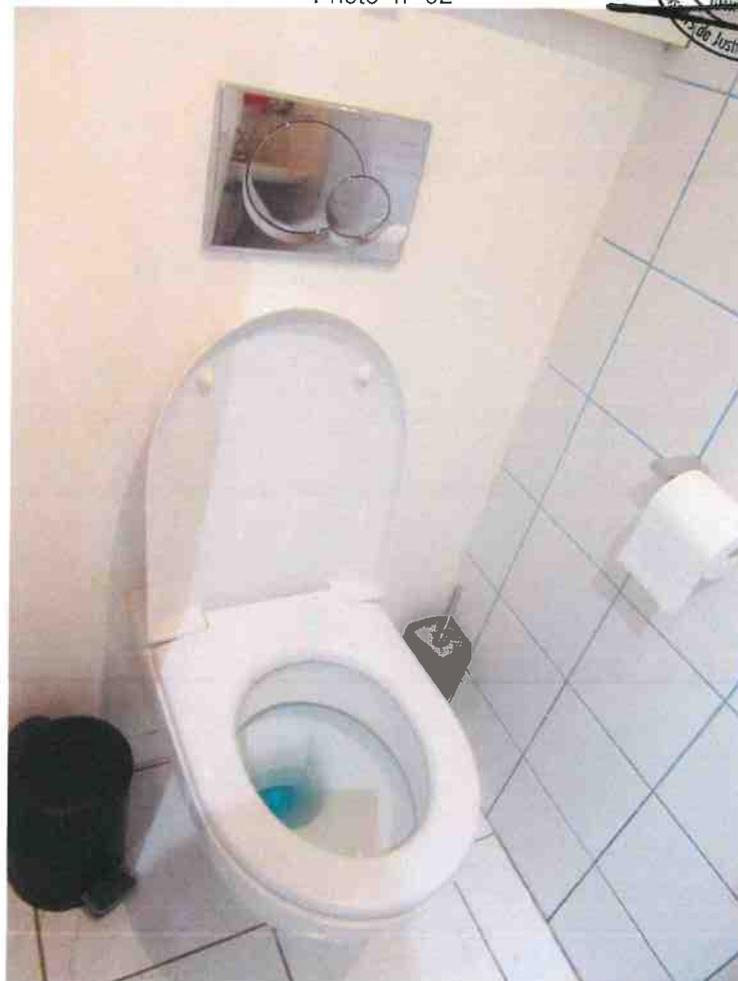


Photo n°93



Photo n°94

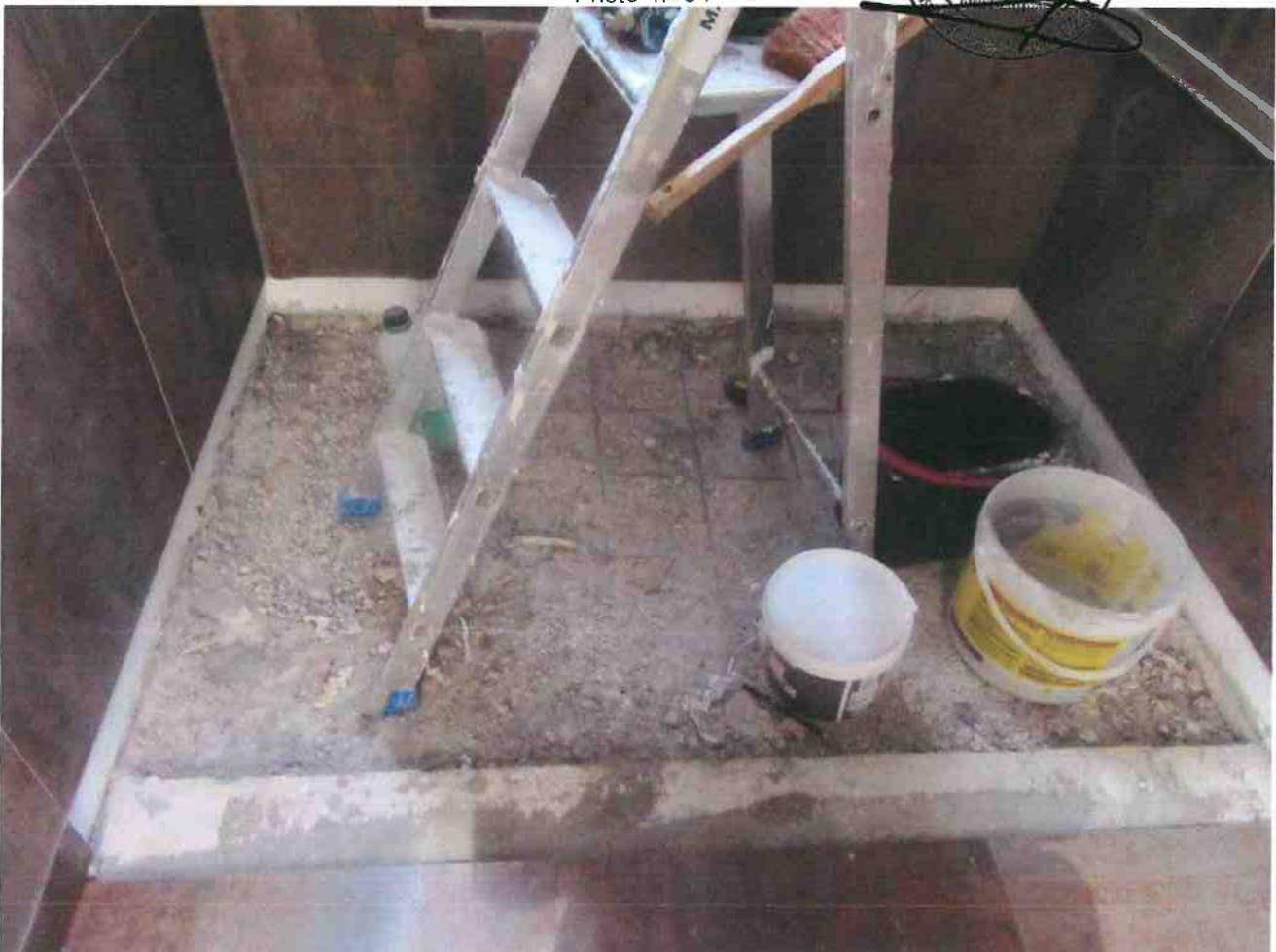


Photo n°95



Photo n°96



Photo n°97



Photo n°98

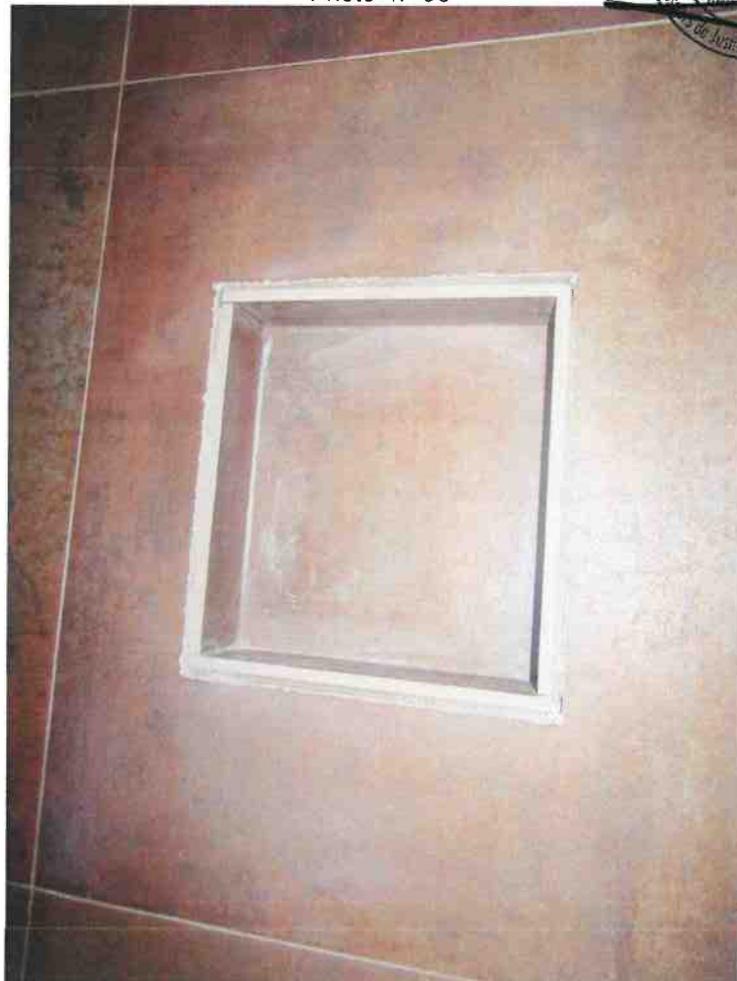


Photo n° 99

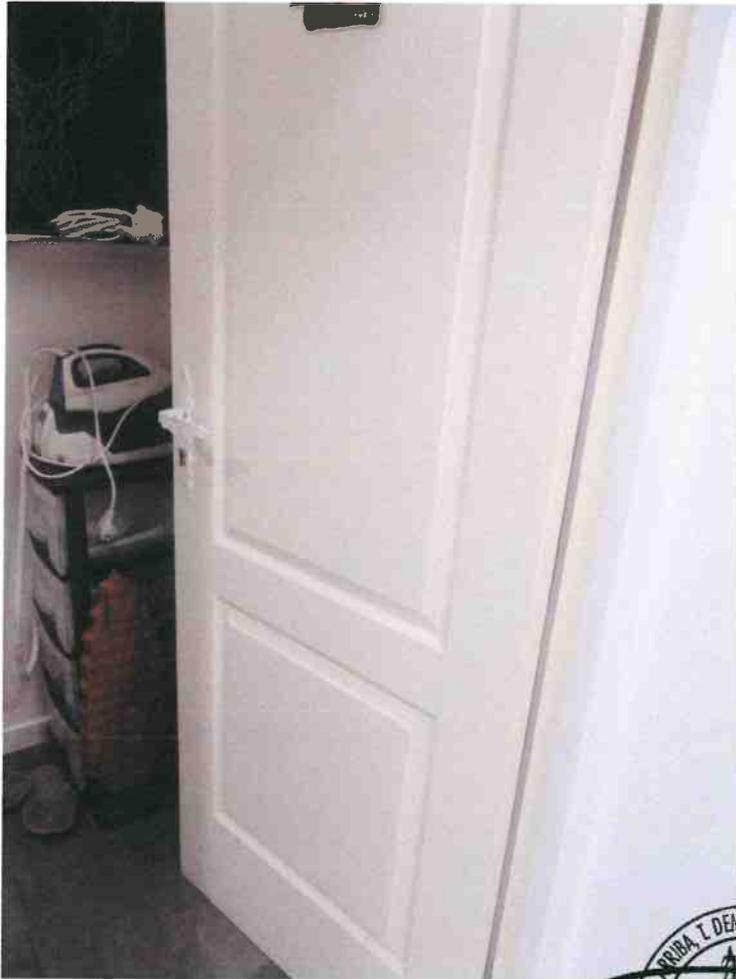


Photo n° 100

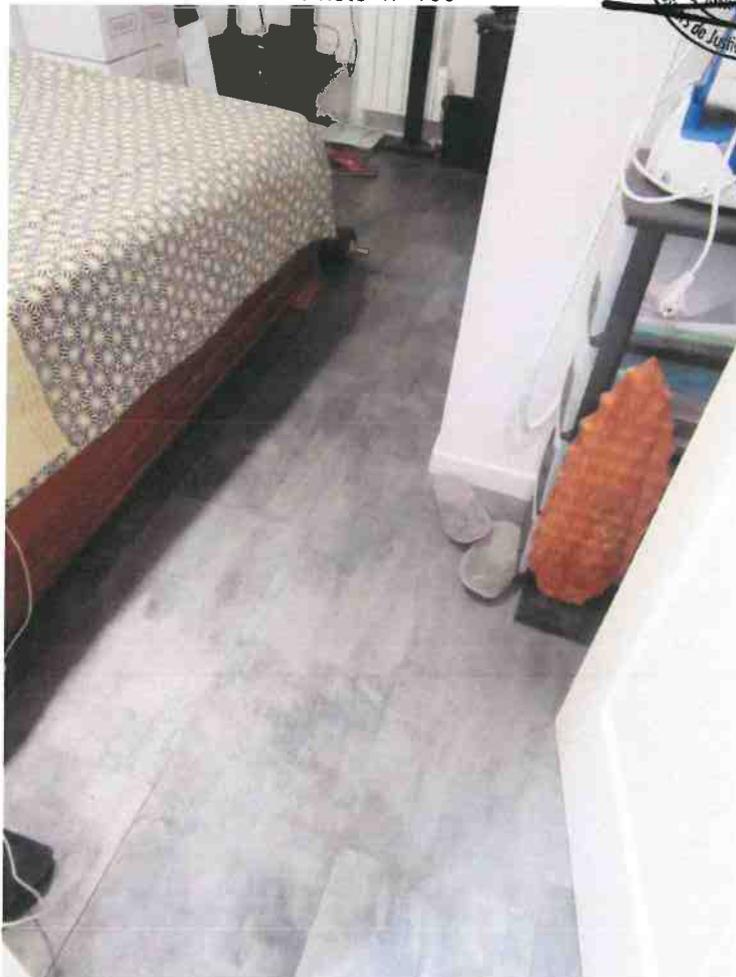


Photo n° 101

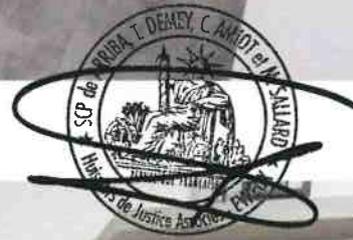
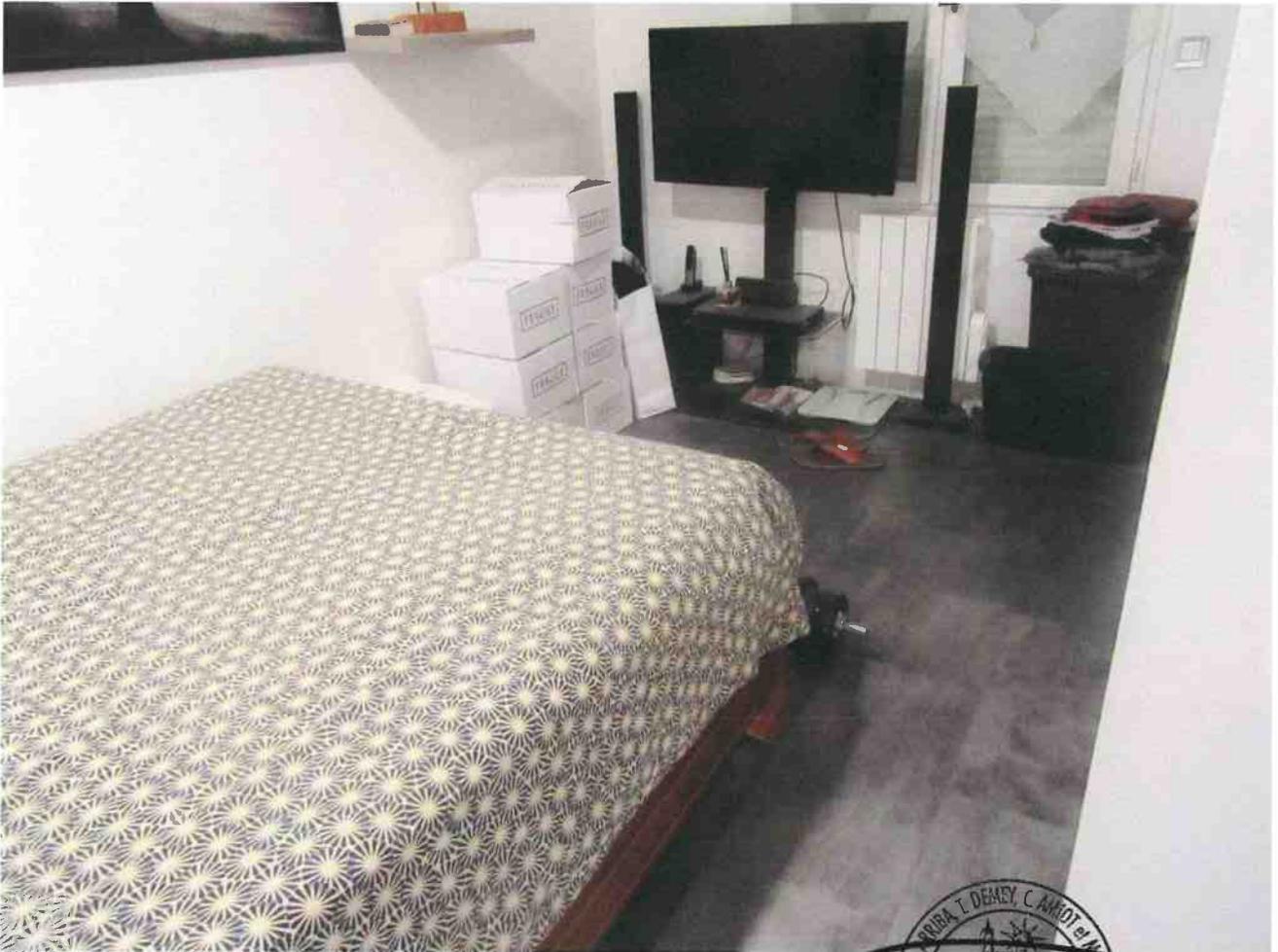


Photo n° 102

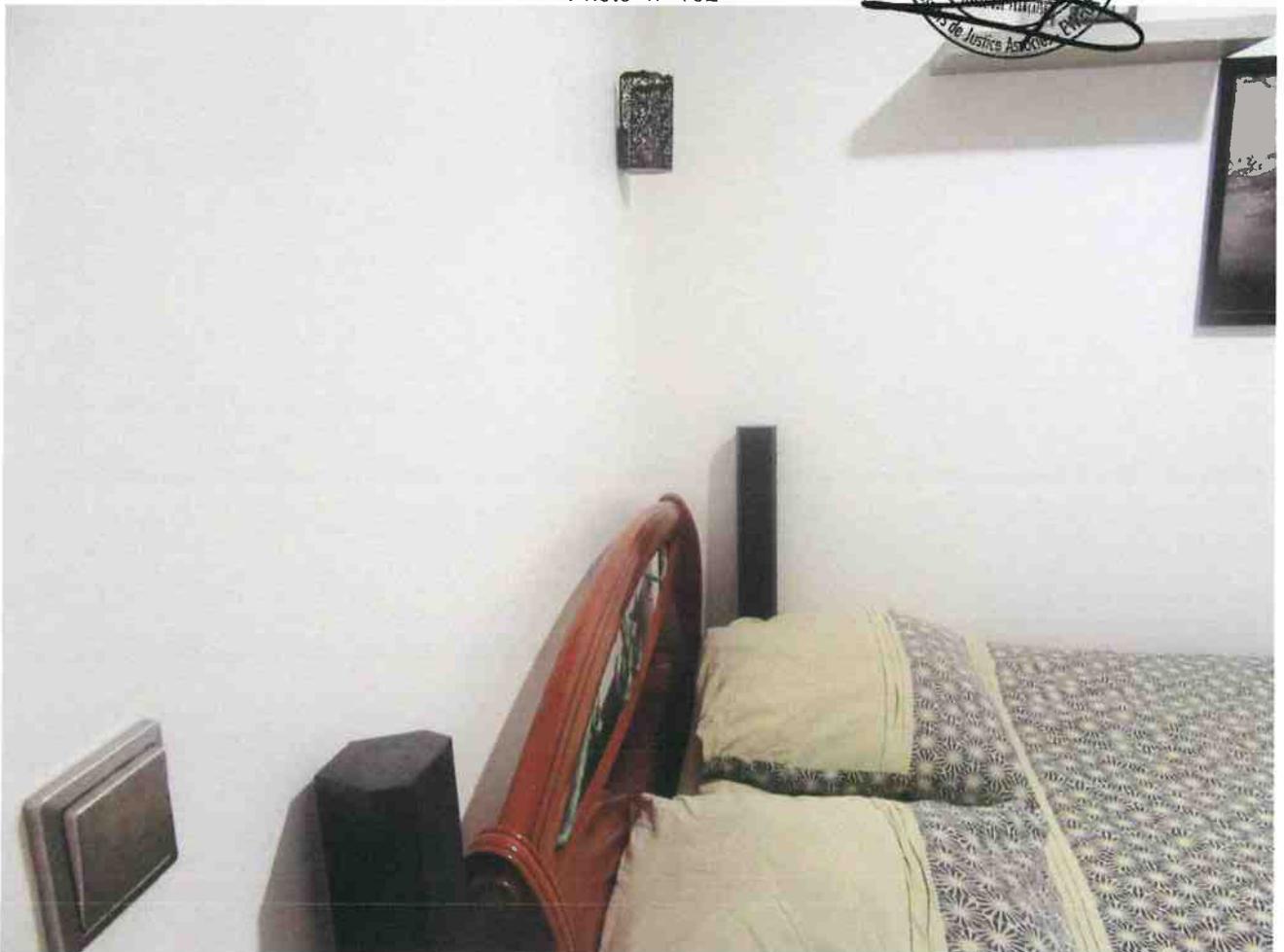


Photo n° 103

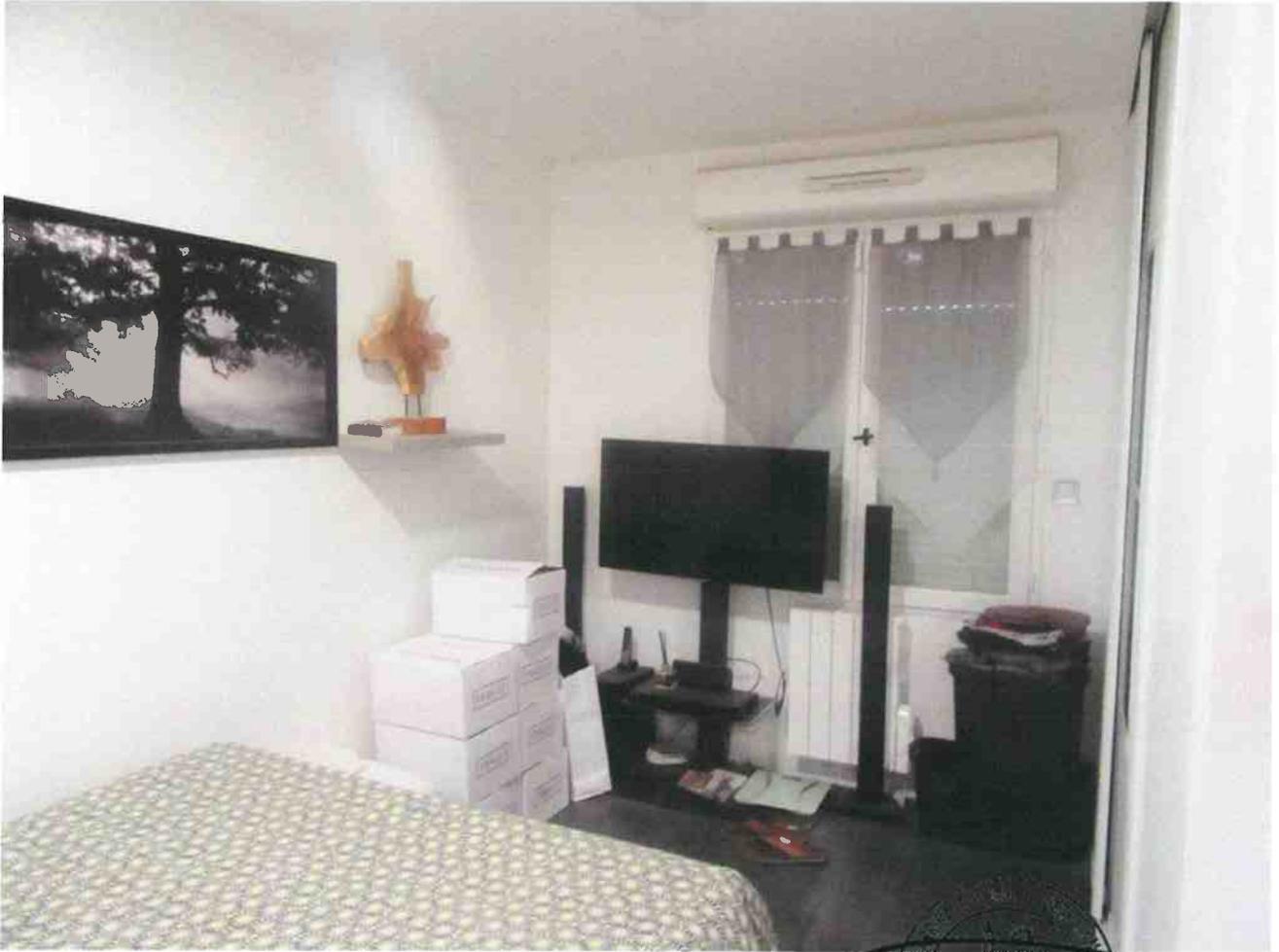


Photo n° 104

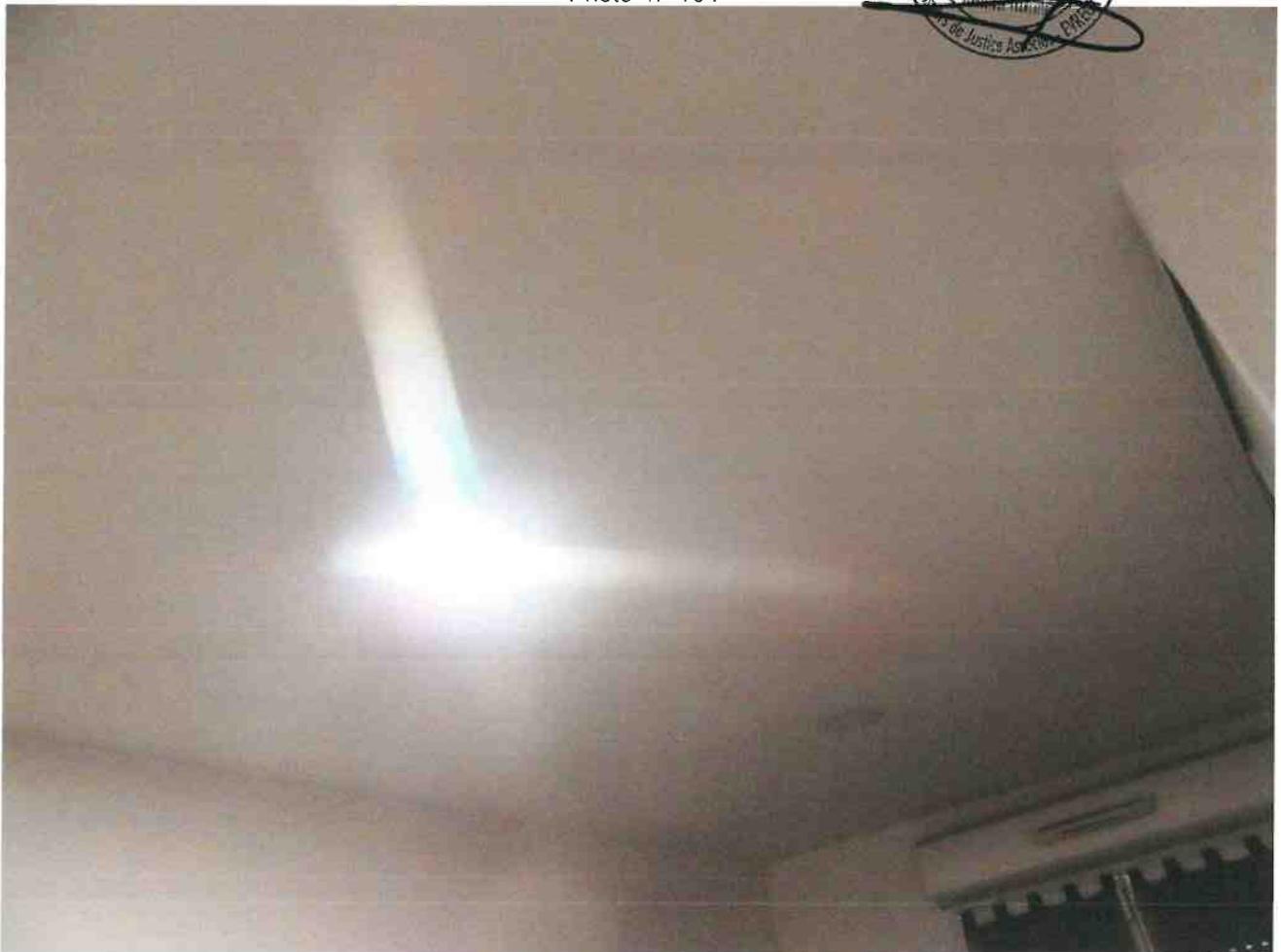


Photo n° 105

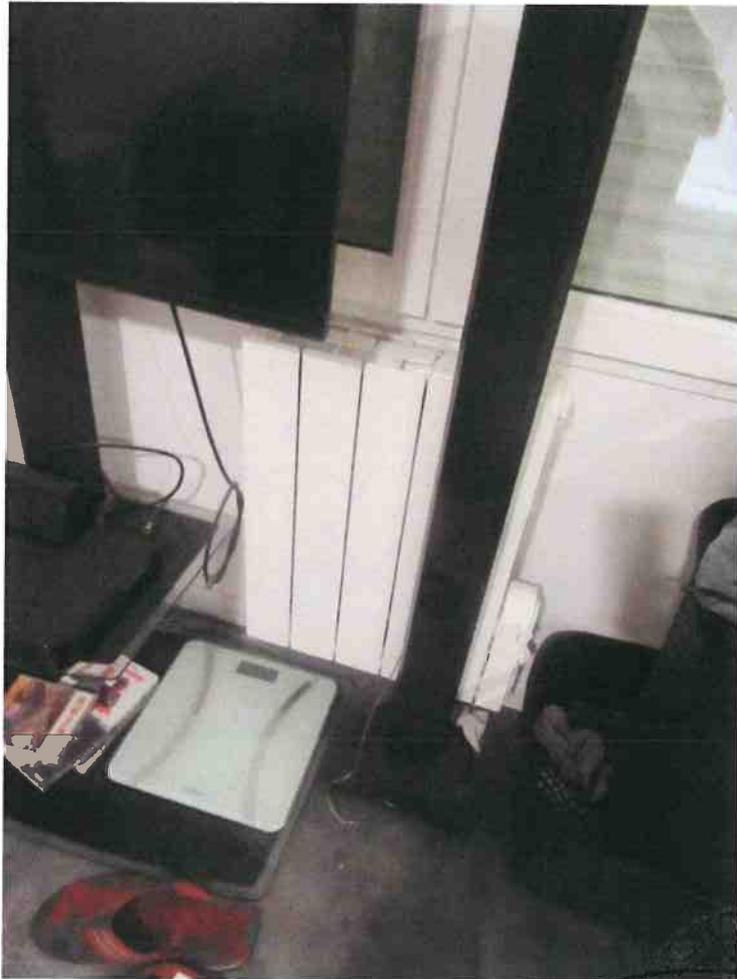


Photo n° 106



Photo n° 107



Photo n° 108



Photo n° 109



Photo n° 110

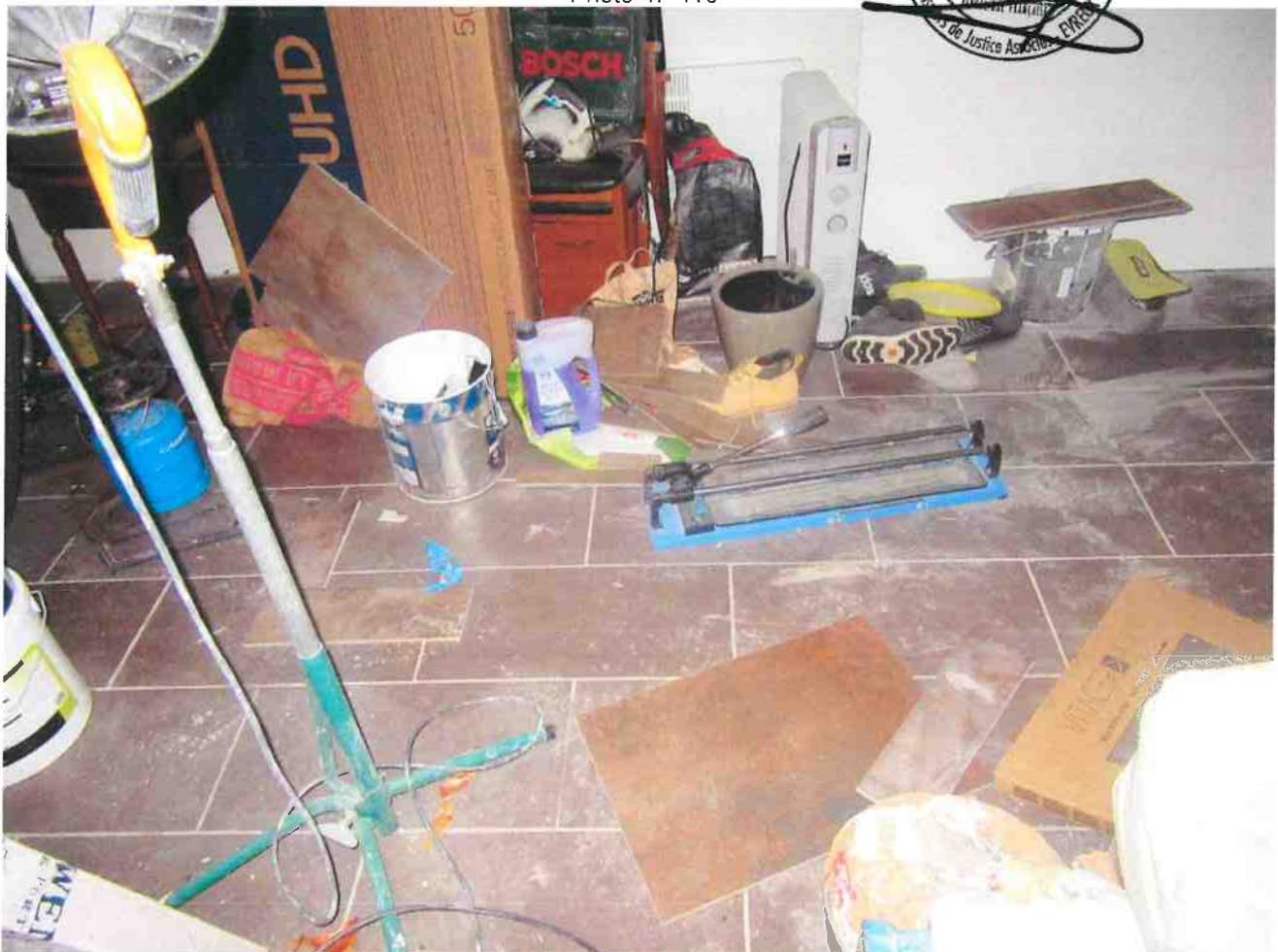


Photo n° 111

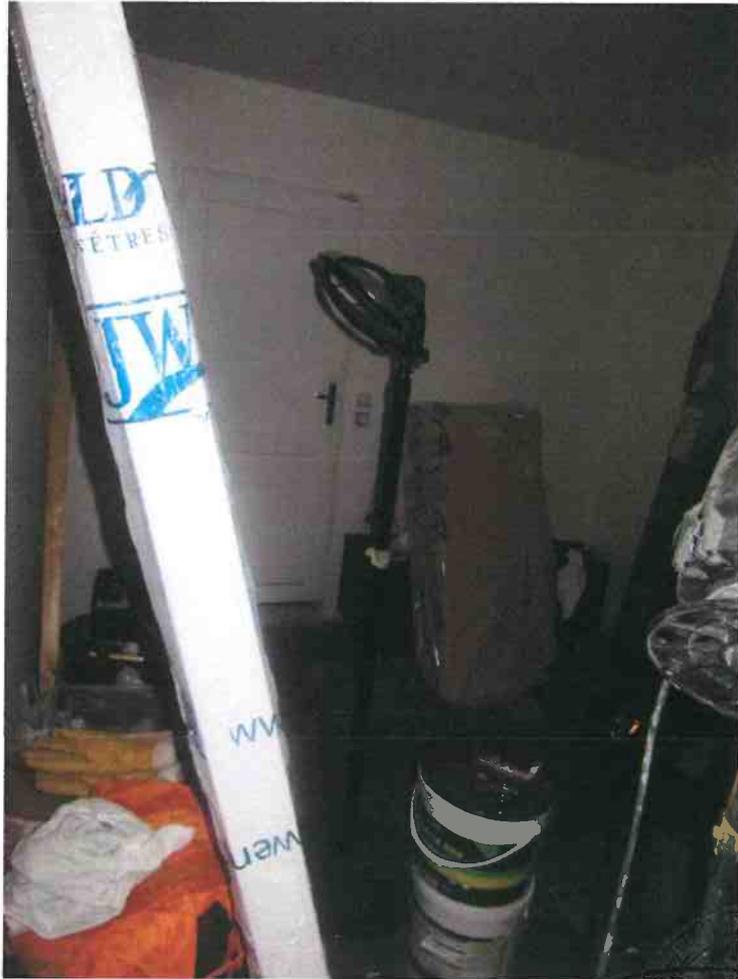


Photo n° 112



Photo n° 113



Photo n° 114

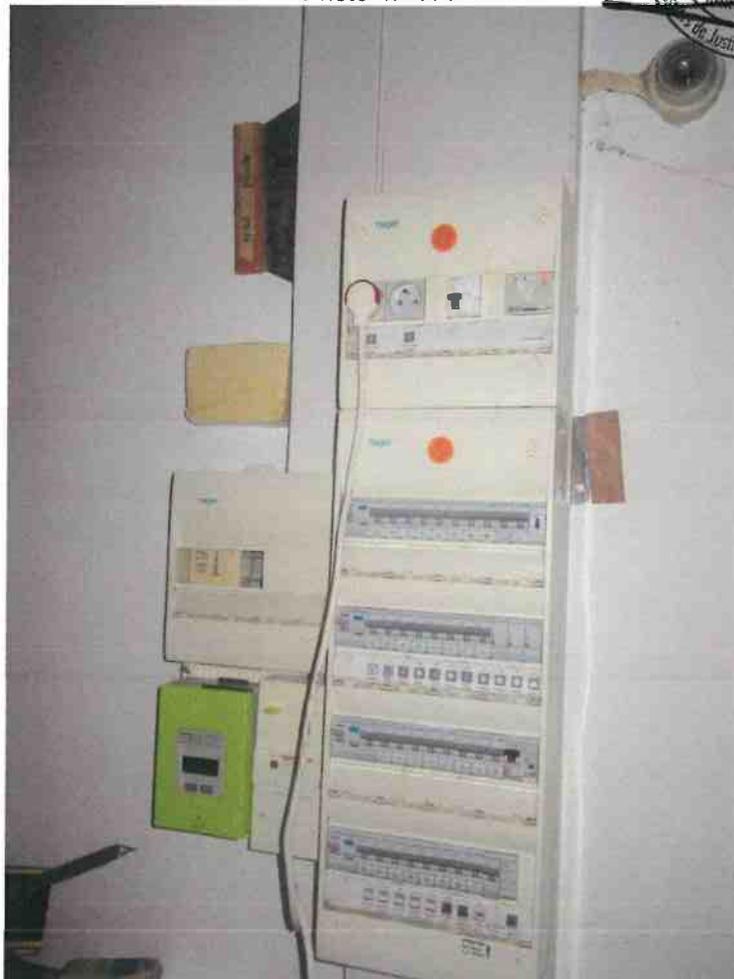


Photo n° 115



Photo n° 116



Photo n°117



Photo n°118



Photo n° 119



Photo n° 120



Photo n° 121

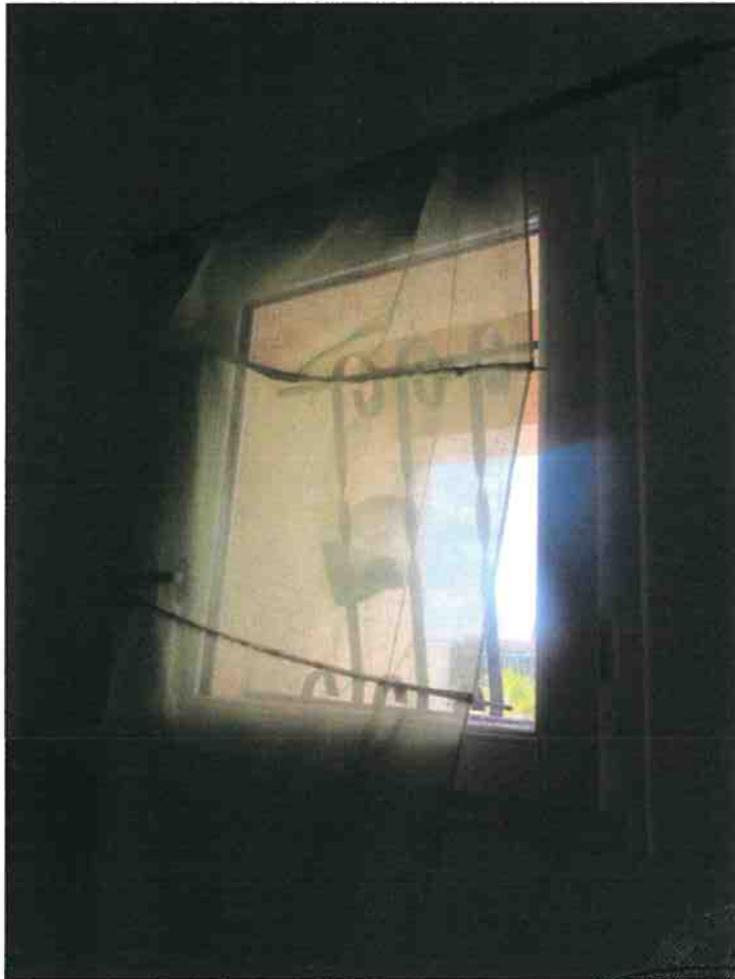


Photo n° 122



Photo n° 123

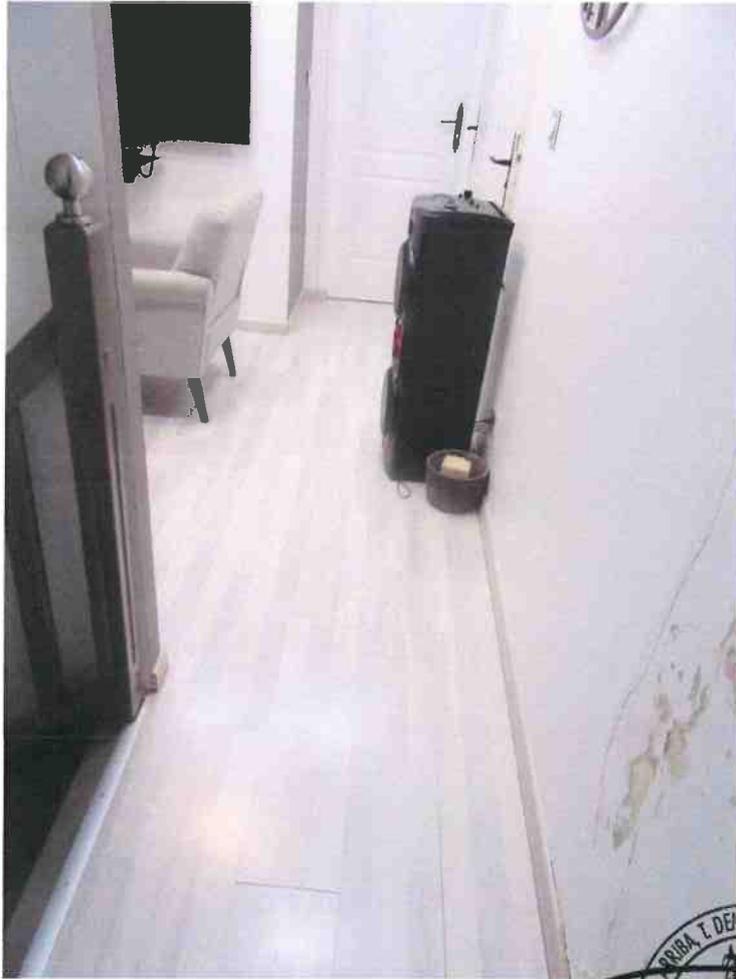


Photo n° 124



Photo n° 125



Photo n° 126



Photo n° 127

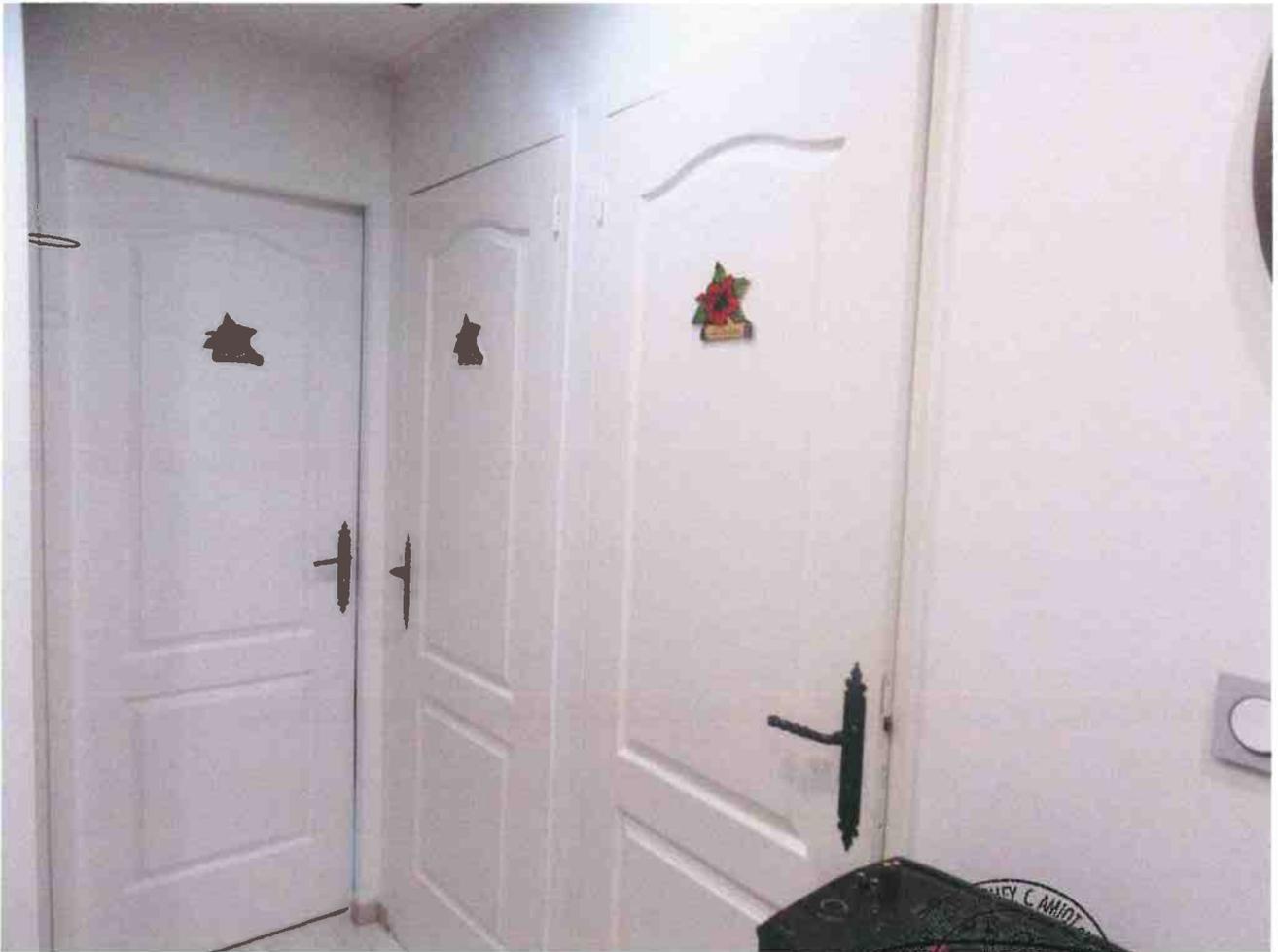


Photo n° 128



Photo n° 129



Photo n° 130

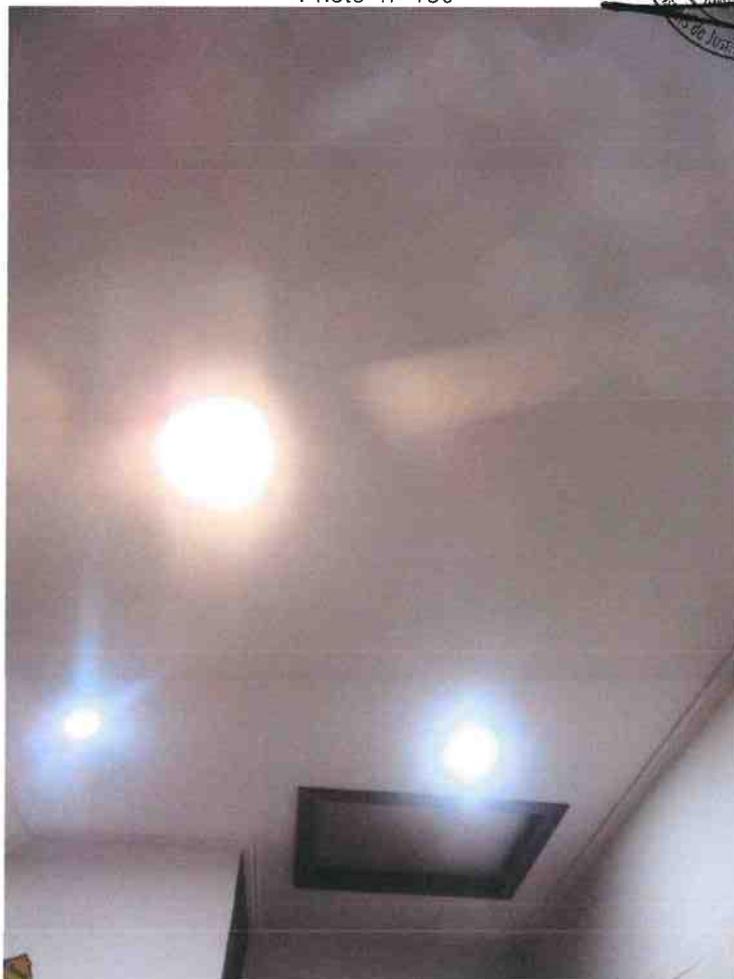


Photo n° 131



Photo n° 132



Photo n° 133

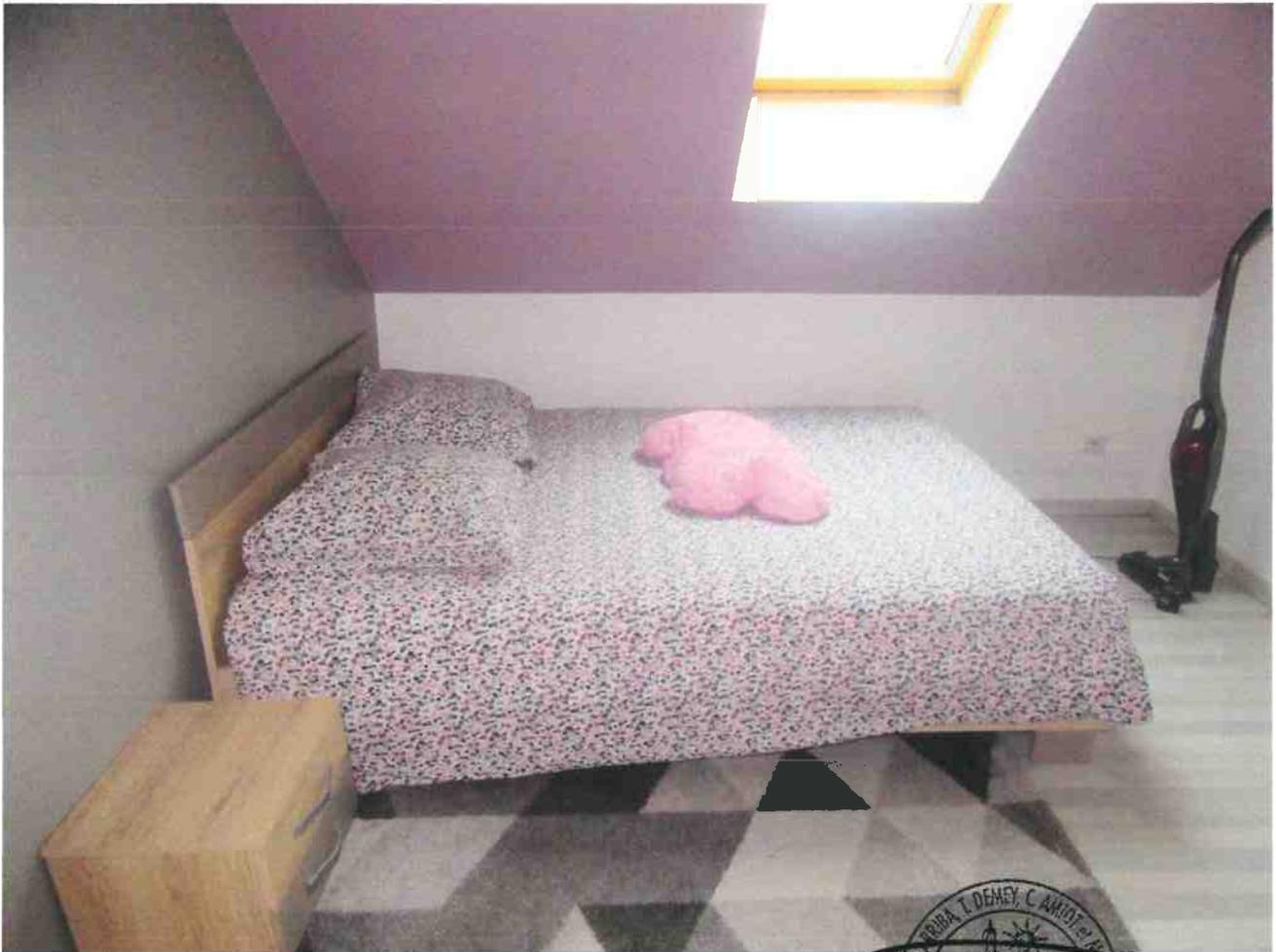


Photo n° 134

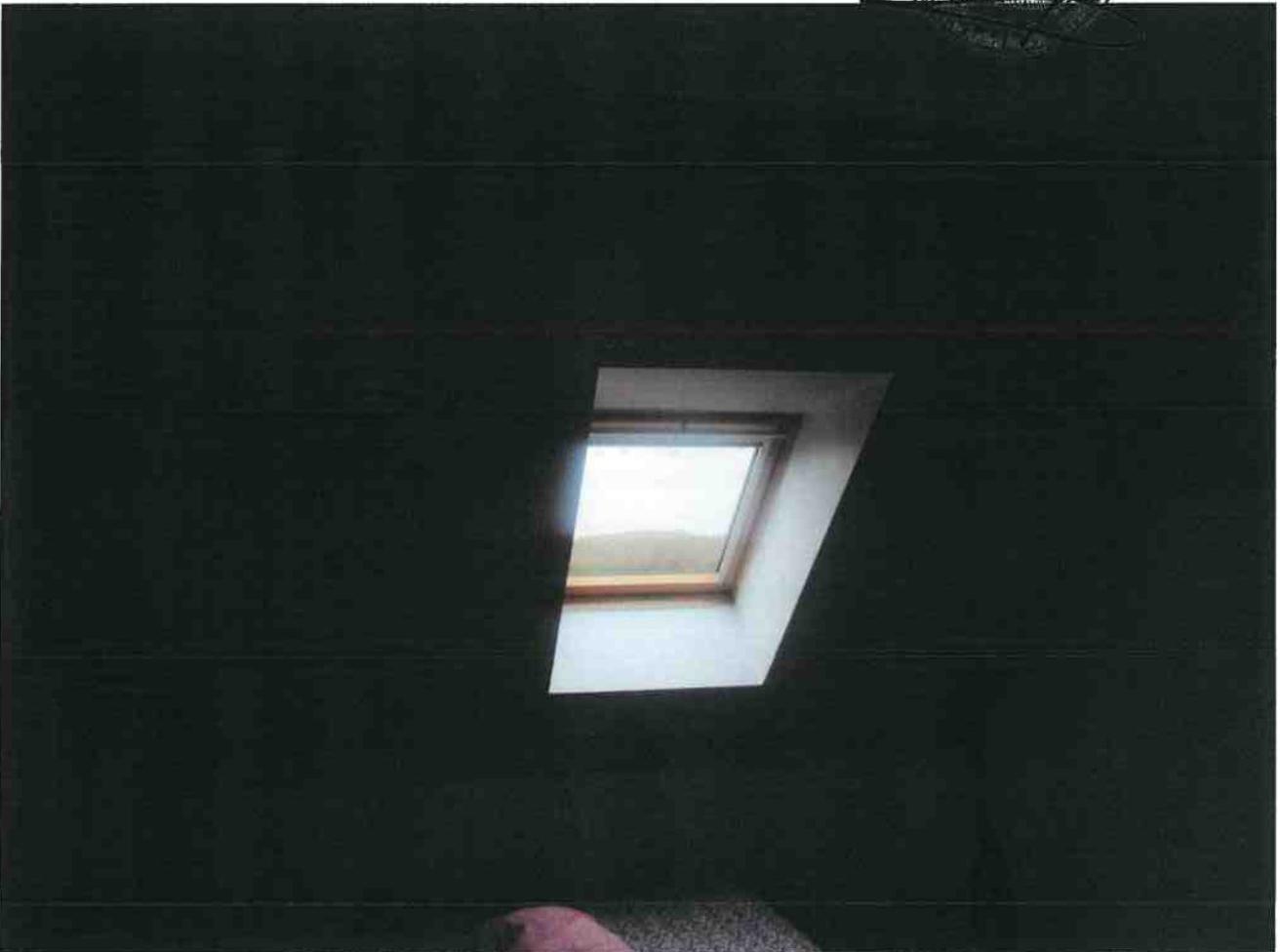


Photo n° 135

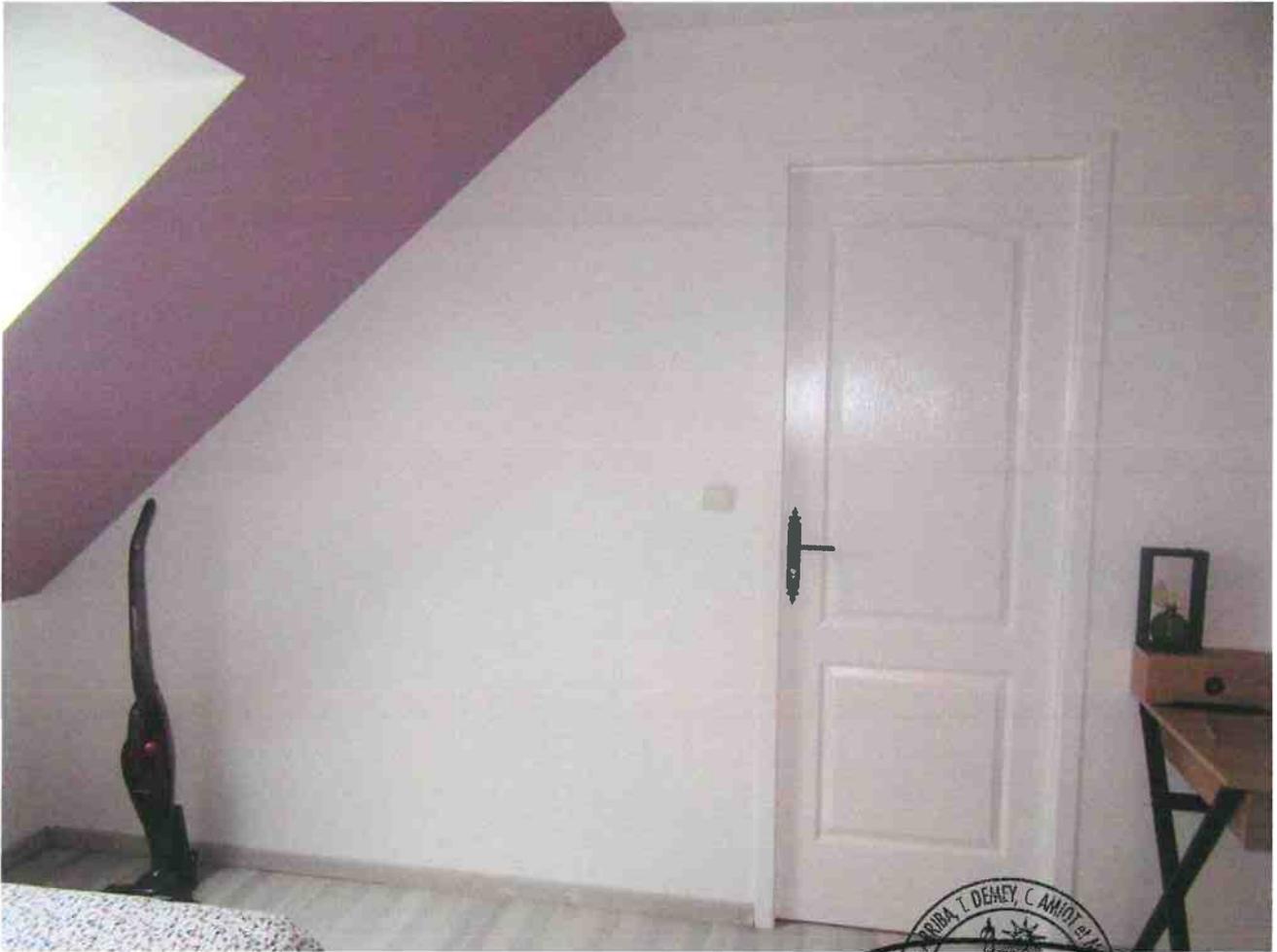


Photo n° 136



Photo n° 137



Photo n° 138



Photo n° 139



Photo n° 140

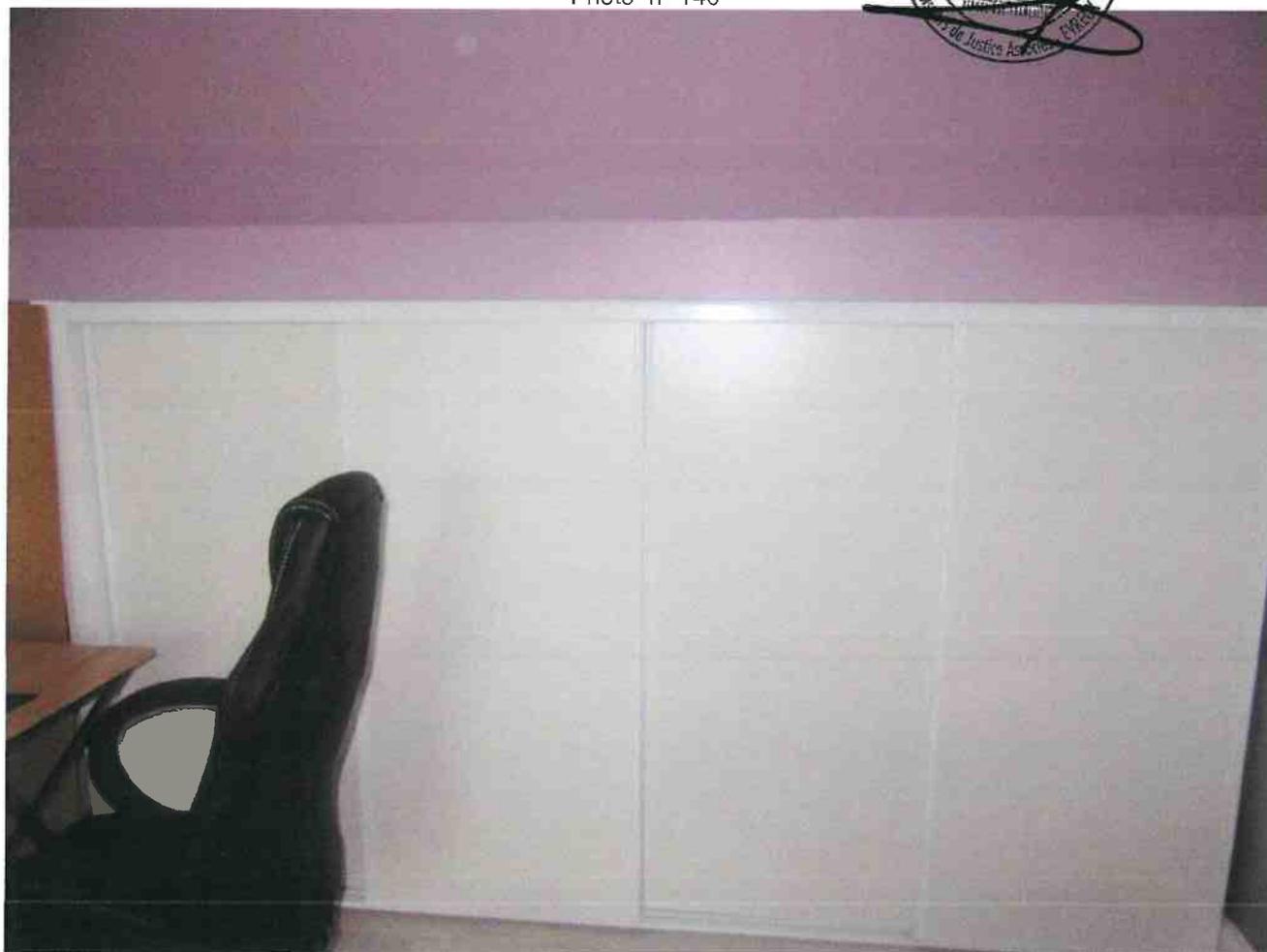


Photo n° 141



Photo n° 142



Photo n° 143

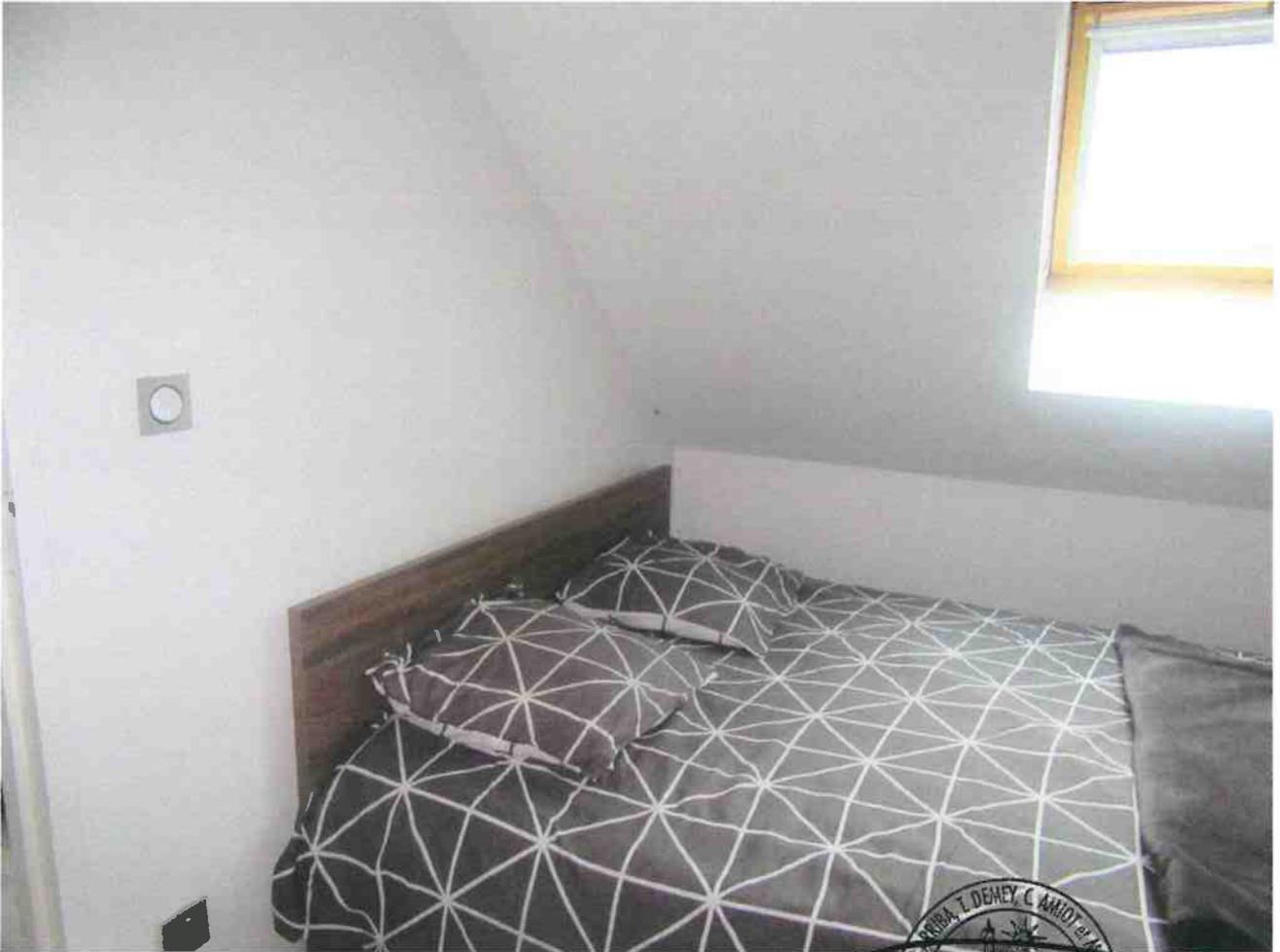


Photo n° 144

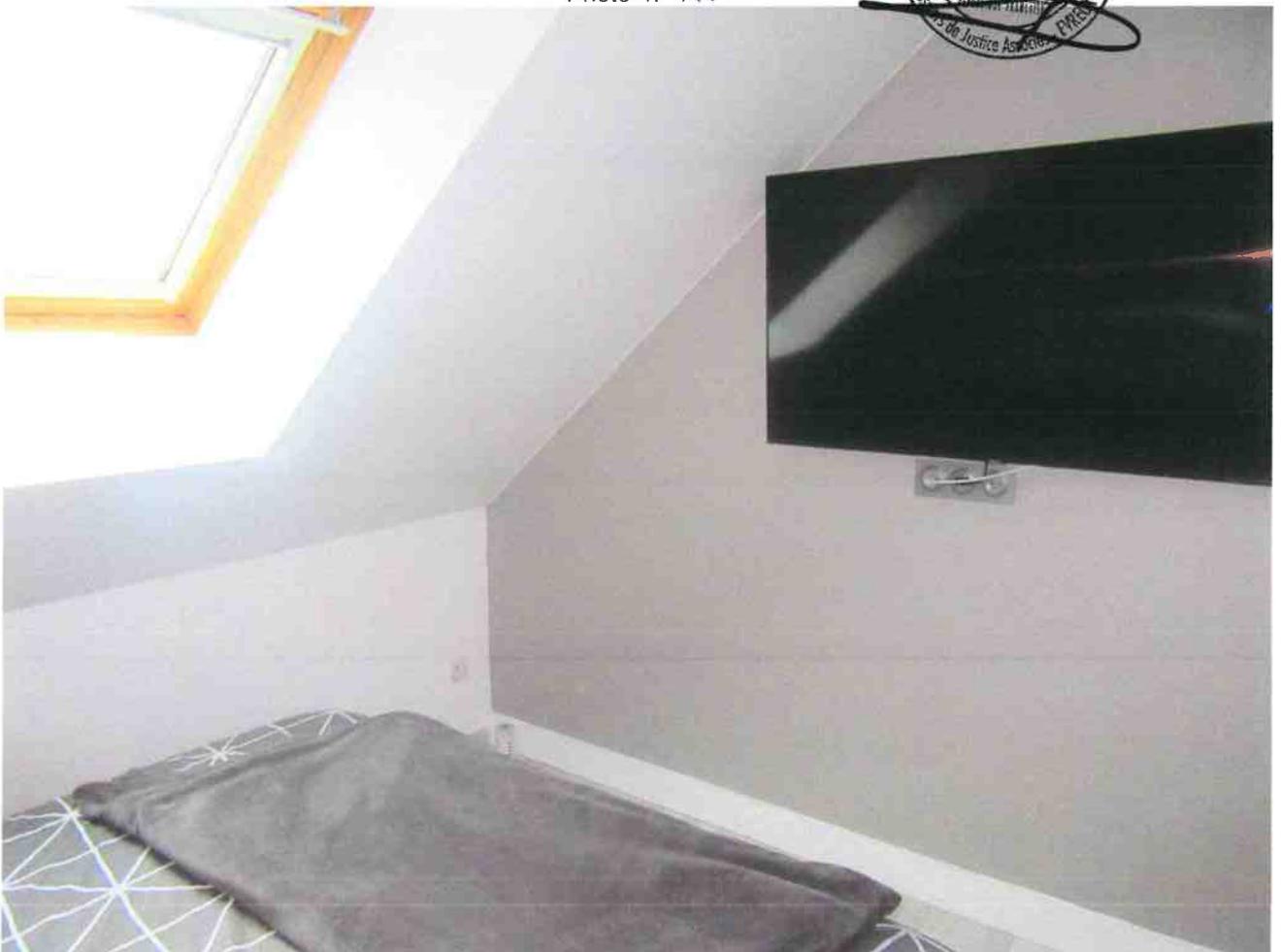


Photo n° 145

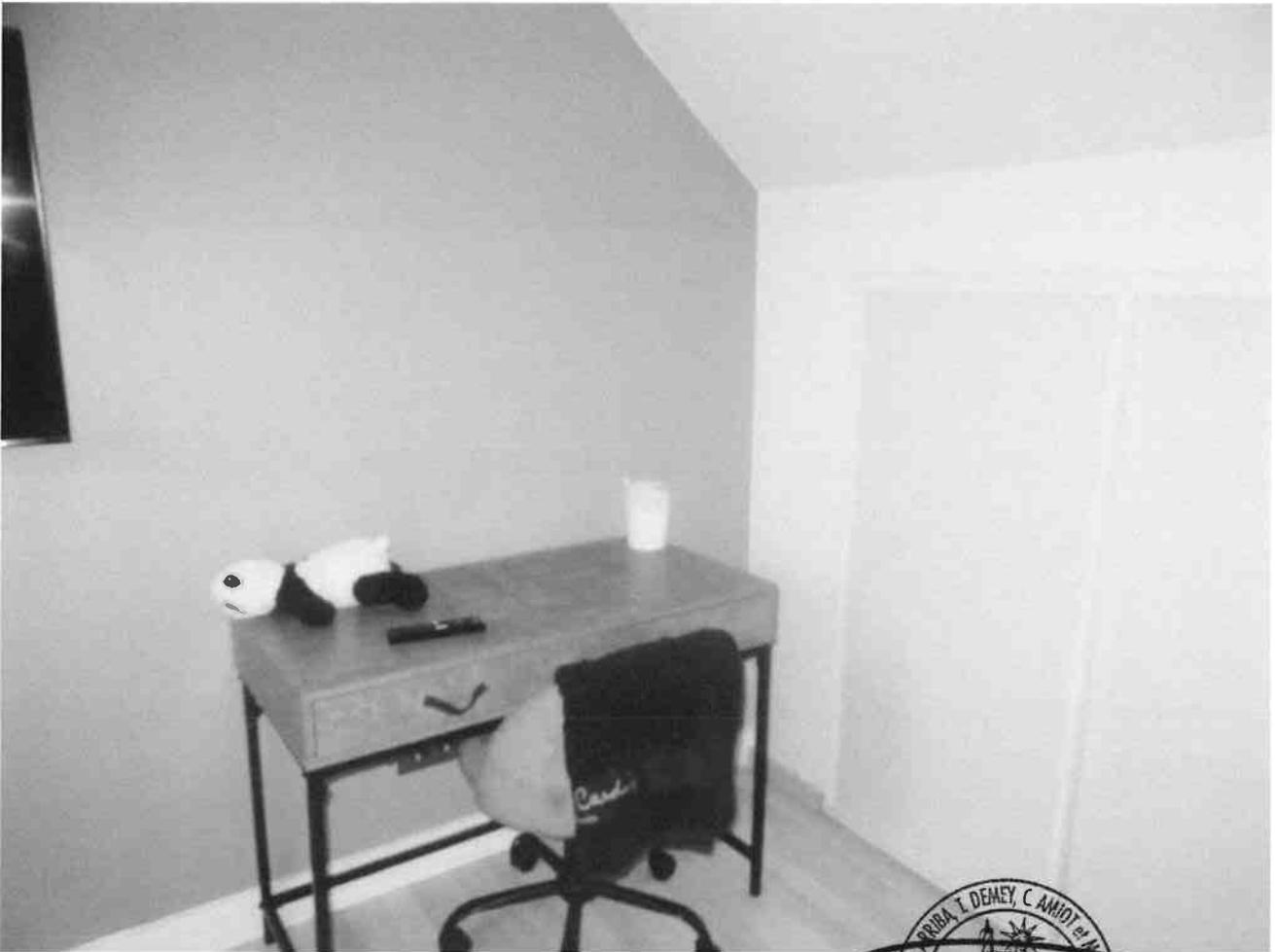


Photo n° 146



Photo n° 147



Photo n° 148



Photo n° 149



Photo n° 150



Photo n° 151



Photo n° 152



Photo n° 153



Photo n° 154



Photo n° 155



Photo n° 156



Photo n° 157

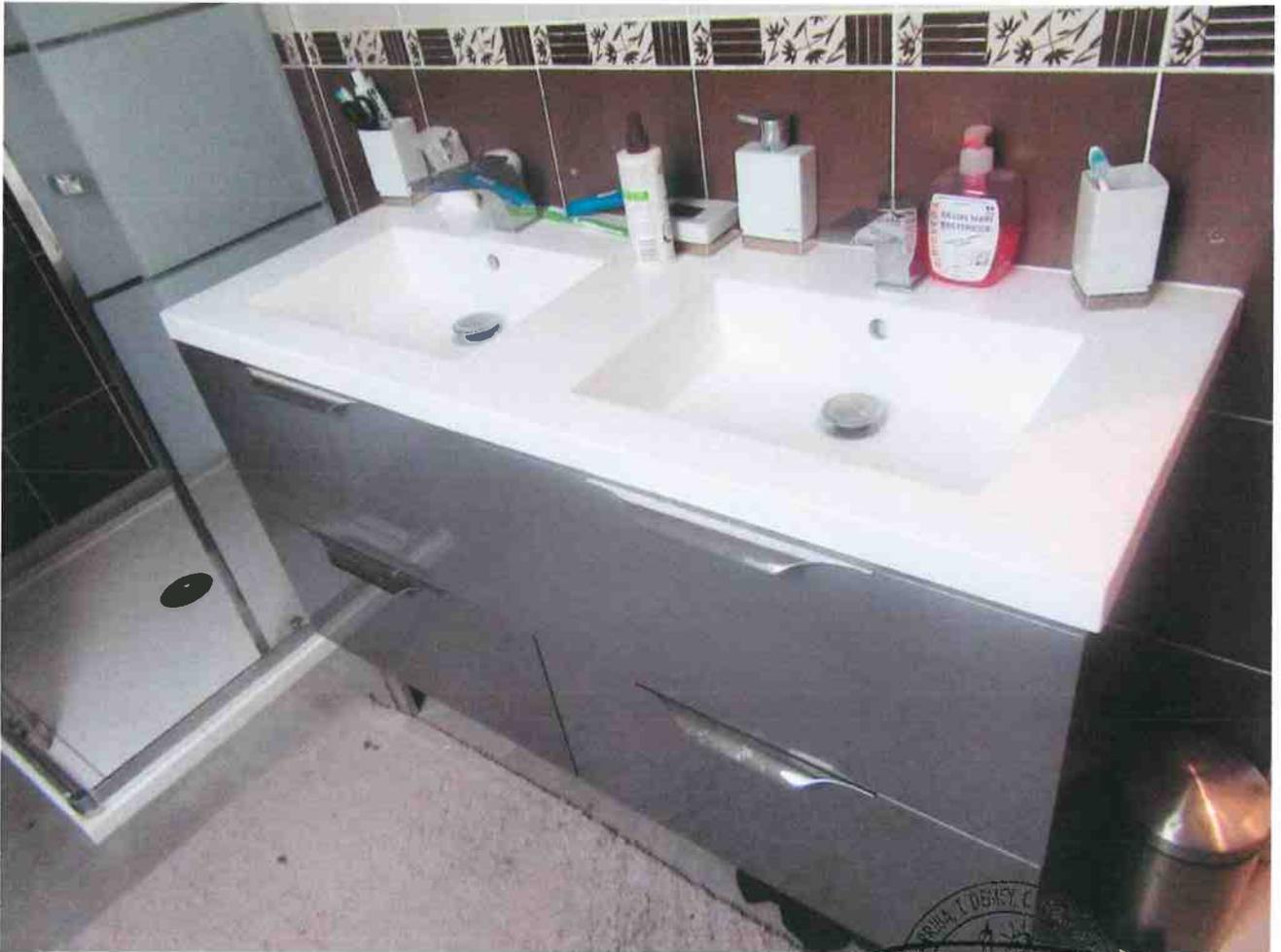


Photo n° 158



Photo n° 159



Photo n° 160

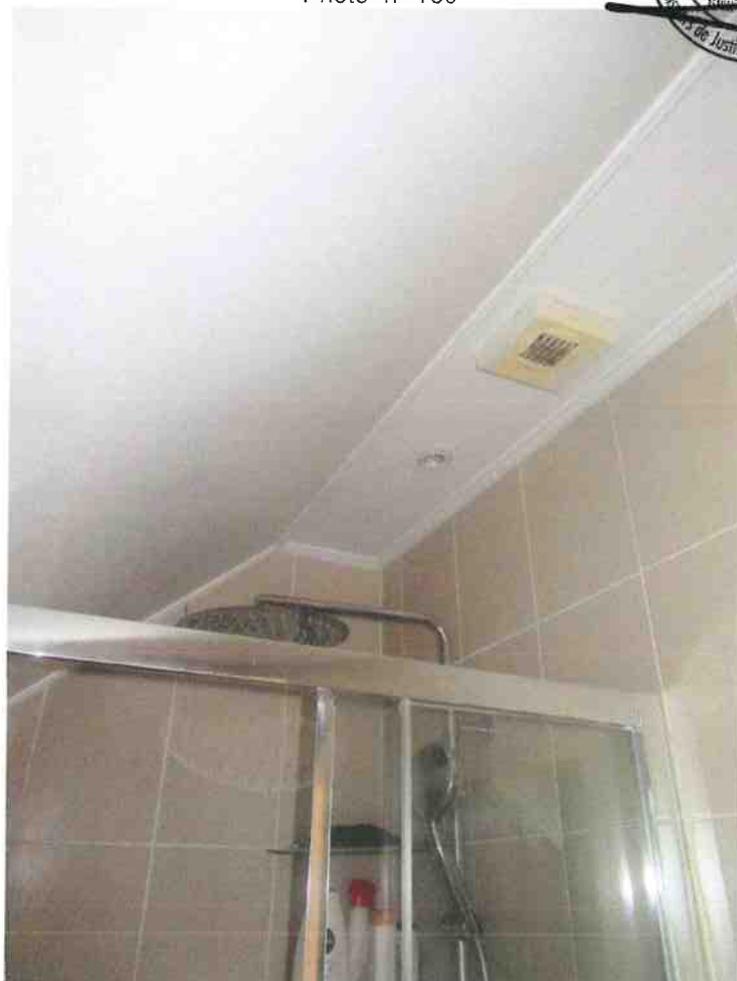


Photo n° 161



Photo n° 162

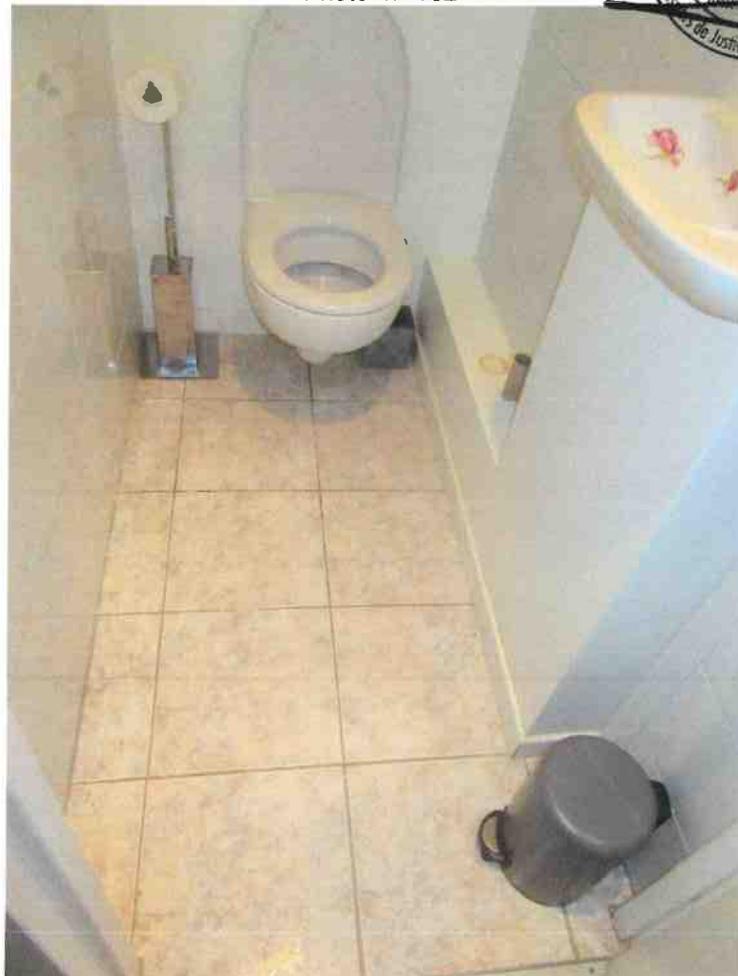


Photo n° 163



Photo n° 164

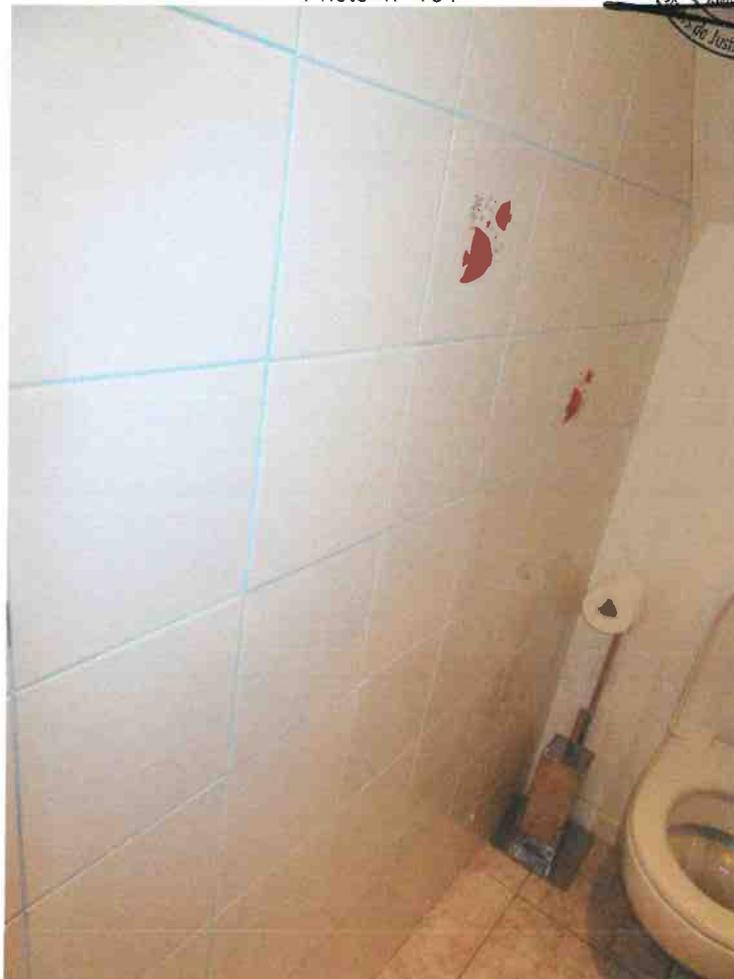


Photo n° 165



Photo n° 166

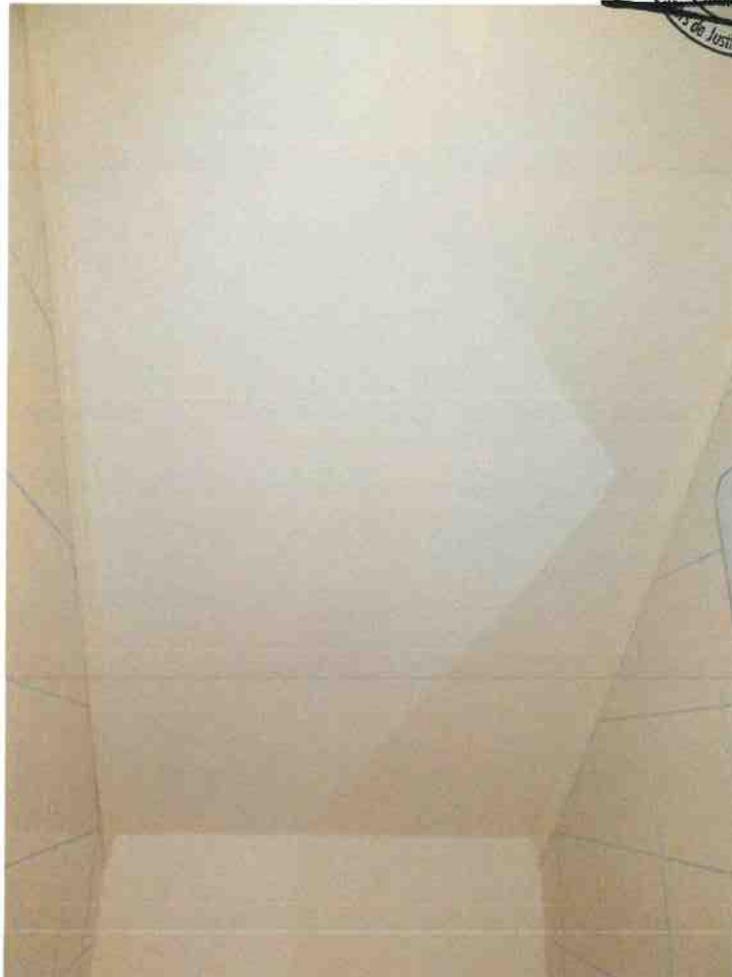


Photo n° 167



Photo n° 168



Photo n° 169



Photo n° 170

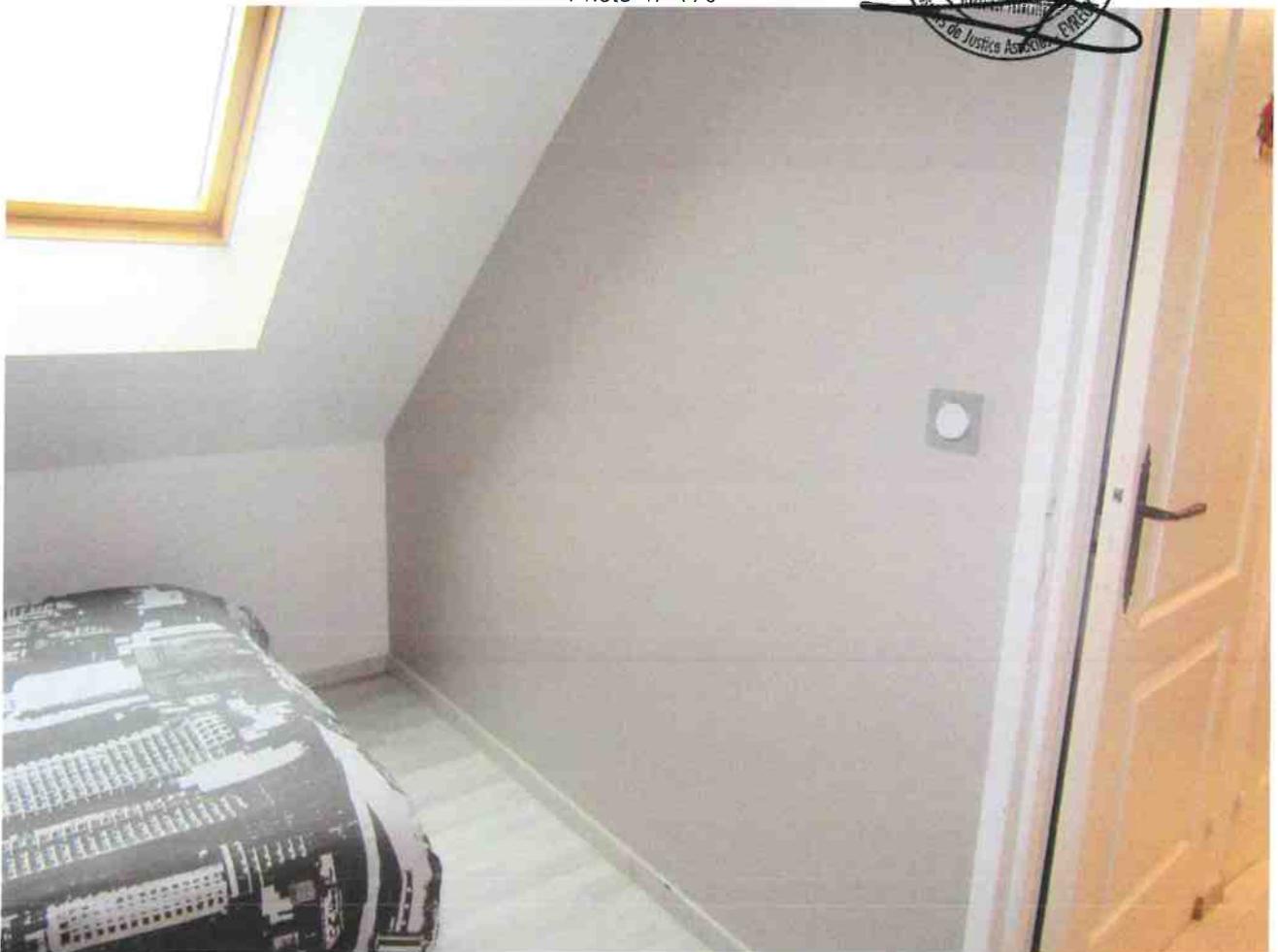


Photo n°171



Photo n°172



Photo n° 173



Photo n° 174

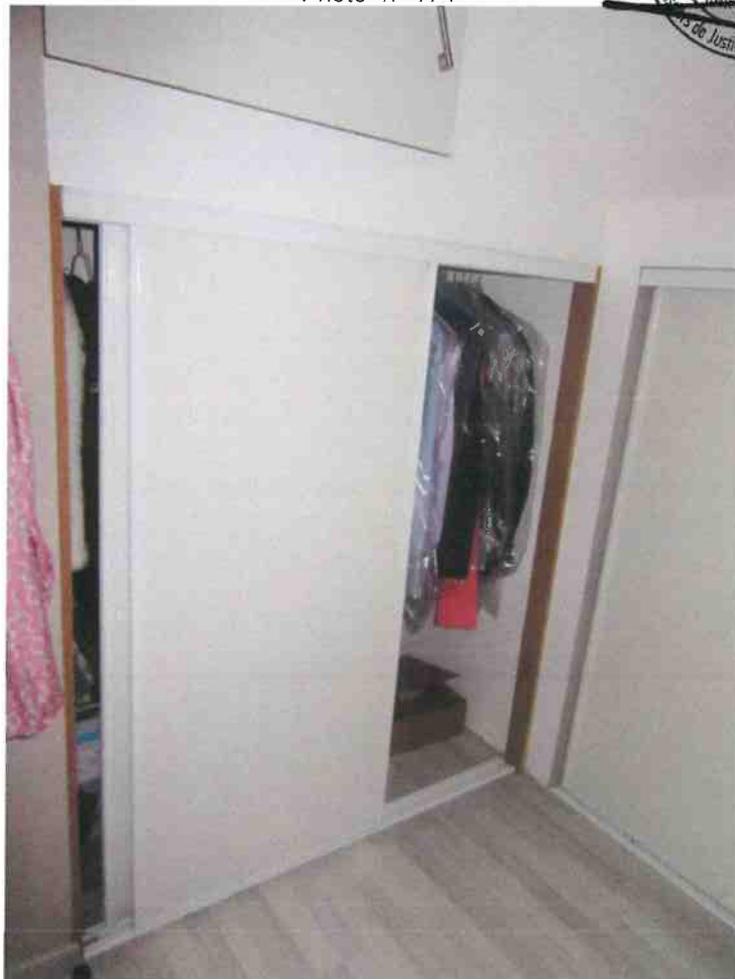


Photo n° 175

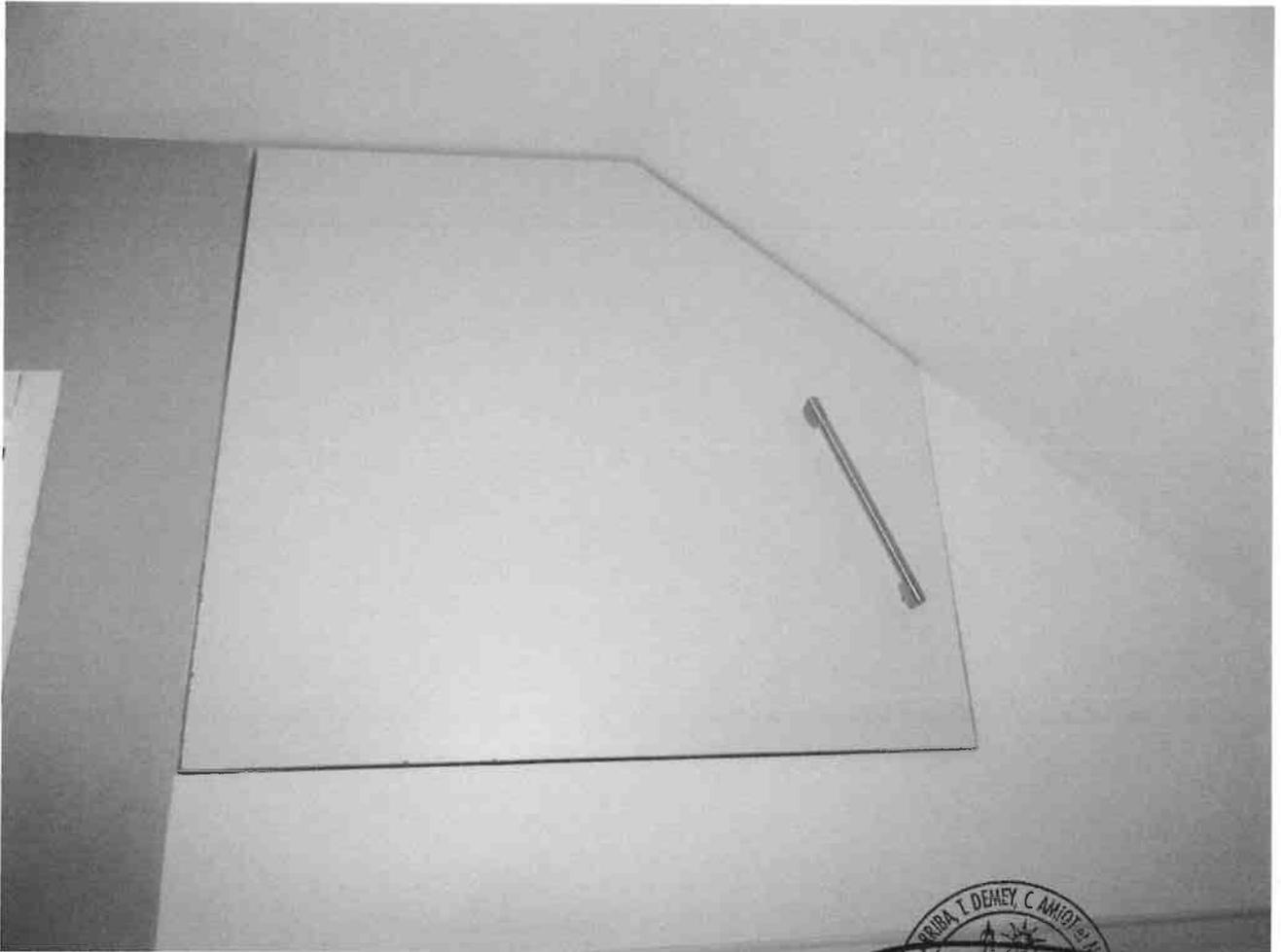


Photo n° 176



